

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIO X7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3611 du Vendredi 22 Juillet 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Journée internationale Nelson Mandela

«La jeunesse africaine, héritage politique de Nelson Mandela et défis continentaux»
(P.7)

Deuil

Jacquito wa Mpungu a rejoint Rapha Boundzeki



Jacquito Wa Mpungu sur scène.

(P.12)

Célébration de la fête nationale française du 14 juillet à Brazzaville



«Notre coopération est appelée à s'inscrire dans le paysage de la nouvelle République»

Franz Coïdan, Chargé d'affaires par intérim à l'Ambassade de France.
(P.3)

Ministère de la santé et de la population

Les directeurs départementaux de la santé mis devant leur responsabilité!
(P.3)

Réunion du comité monétaire et financier du Congo

Les contreperformances du secteur pétrolier ont fait chuter la croissance à 2,3% en 2015
(P.7)

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Encourageant pourcentage de réussite au baccalauréat général cette année

Des élèves, lors de l'attente de l'affichage des résultats à la Direction des examens et concours.

(P.5)



OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où!
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO INTERNATIONALE FOLIE

**2,5F/SEC VERS
AIRTEL RDC**

BENGA AIRTEL RDC
NA FAUX LAAARRR...



AG Partners 

Célébration de la fête nationale française du 14 juillet à Brazzaville

«Notre coopération est appelée à s'inscrire dans le paysage de la nouvelle République»

Chargé d'affaires par intérim à l'Ambassade de France, Franz Coïdan a offert une réception, à la Case De Gaulle, à Brazzaville, à l'occasion de la fête nationale française, jeudi 14 juillet 2016. Plusieurs personnalités y étaient invitées, des membres du gouvernement, ceux du corps diplomatique accrédité au Congo, des parlementaires, des conseillers du président de la République, des acteurs politiques de la majorité, comme de l'opposition, des cadres administratifs, des officiers du commandement de la Force publique, des acteurs de la société civile, des hommes d'Eglise, des responsables d'entreprises, des anciens combattants, etc. Le gouvernement y était représenté, officiellement, par Charles-Richard Mondjo, ministre de la défense nationale. Dans l'allocution qu'il a prononcée, à cette occasion, le diplomate français a affirmé que la coopération de la France «est appelée à s'inscrire dans le paysage de la nouvelle République» au Congo.



Pendant l'échange avec Marie Charlotte Fayanga, doyenne du corps diplomatique au Congo, et quelques autorités congolaises.



Franz Coïdan.

ses vertus de dialogue. C'est le maître-mot, dès qu'il s'agit d'œuvrer pour la paix. C'est

En effet, pour Franz Coïdan, les relations entre la France et le Congo sont au beau fixe. Il estime même que la coopération entre les deux pays doit, dorénavant, s'inscrire dans le cadre de la nouvelle Constitution établie au Congo, appréciant ainsi les changements intervenus dans ce pays: «Nouvelle République, nouvelle Constitution, nouvelles institutions, nouveau gouvernement avec, à sa tête, un premier ministre; nouveaux défis, nouveau départ politique avec des accents vers plus de rigueur, vers la diversification de

l'économie, vers l'emploi, vers la jeunesse. Voici le paysage qui s'offre à nous et dans lequel notre coopération est appelée à s'inscrire».

Il a rappelé l'ancrage de son pays à l'Union européenne: «Je voudrais dire, dans ce pays où nous partageons notre chancellerie diplomatique avec l'Allemagne, que la France, c'est aussi la France dans l'Europe. A l'heure où des doutes ont pu, çà et là, s'exprimer, la France est fortement ancrée, comme pays fondateur, dans l'Union européenne, source de paix, depuis 1957, avec ses valeurs,

dans ce sens et sans exclusive, que nous encourageons le Congo, en vue des prochaines échéances électorales».

«Œuvrer, aujourd'hui, en faveur de la paix et de la sécurité collective est une priorité qui nous unit, ainsi qu'en témoignent nos efforts pour que le peuple centrafricain surmonte les épreuves, avec notre coopération de défense, en coordination avec notre partenaire commun, les Etats-Unis, mais pas seulement à travers la seule coopération de défense. Cette sécurité régionale, c'est aussi sur la mer qu'elle doit prévaloir», a-t-il poursuivi.

Après avoir évoqué le niveau de coopération bilatérale, il a précisé: «Les contenus donnés aux seconds contrats de désendettement-développement répondent à trois priorités: les infrastructures, le développement humain et le développement durable. Dans le même temps, une répartition géographique et par nature des projets a été opérée, notamment en termes de diversification de l'économie».

Les échanges commerciaux entre les deux pays ont aussi atteint un niveau appréciable. «En 2015, les exportations françaises vers la République du Congo ont encore augmenté de 3% par rapport à 2014, alors qu'elles diminuaient, en moyenne, de 2%, sur l'ensemble de la sous-région Afrique centrale. Ainsi, elles ont fait passer le Congo du troisième au premier rang de nos clients en Afrique centrale et du 9^e rang au 5^e rang en Afrique subsaharienne, en 2015. Nos exportations ont augmenté de près de 11%, du premier janvier au 30 avril 2016, seul chiffre positif pour les pays d'Afrique centrale», a-t-il indiqué.

Toutefois, Franz Coïdan a estimé que ces succès ne doivent pas occulter les difficultés rencontrées par les entreprises françaises présentes au Congo pour obtenir le paiement de leurs prestations, notamment à l'occasion des Jeux-africains. «Les raisons de ces difficultés sont connues. Notre souhait est que ces sociétés soient admises à parler avec les autorités concernées, afin qu'un dialogue soit instauré, qui permette de négocier», a-t-il souhaité.

Dans le même temps, le diplomate français s'est réjoui de la présence croissante de ses compatriotes au Congo, dont la communauté a augmenté, en 2014, de 33%, à Pointe-Noire, avec plus de 4700 inscrits, majoritairement expatriés du secteur privé, et de 20%, à Brazzaville, avec plus de 2400 inscrits.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ministère de la santé et de la population

Les directeurs départementaux de la santé mis devant leur responsabilité!

Suite aux défis liés à l'état de santé des populations et au fonctionnement de notre système de santé, le Ministère de la santé et de la population a organisé, du 19 au 21 juillet 2015, un atelier consacré à la revue à mi-parcours de la mise en œuvre des interventions préconisées par le programme biennal de développement sanitaire 2015-2016. Cette rencontre des directeurs départementaux et du directeur général de la santé avec la ministre Jacqueline Lydia Mikolo avait pour objectif d'échanger sur les approches de participation, d'implication, de responsabilisation et de motivation qui sont chères à Madame la ministre, qui avait à ses côtés, Marie Francke Purhucence, conseillère à la santé du chef de l'Etat, et Dr Ray Mankelé, représentant de l'O.m.s Congo.



De g. à dr.: Ray Mankelé, Jacqueline Lydia Mikolo et Marie Francke Purhucence.

Pour Jacqueline Lydia Mikolo, il était question, au cours de sa rencontre avec le directeur général et les directeurs départementaux de la santé, de recueillir les données factuelles utiles à la programmation des activités de la période de juillet à décembre 2016. «Les valeurs édictées par Monsieur le président de la République, le 16 avril dernier, nous engagent dans une stratégie de changement. Je fais appel, pour cela, à vos capacités managériales et à votre esprit d'initiative, afin que la rationalité l'emporte et nous permette d'atteindre les résultats attendus», a-t-elle dit, avant d'inviter les directeurs départementaux de la santé à s'approprier les sept grandes lignes d'action fixées par le chef de l'Etat, pour faciliter l'accès de tous aux soins de santé, afin d'en faire le socle conceptuel de leurs stratégies de développement sanitaire. Jacqueline Lydia Mikolo a estimé que la responsabilité des directeurs départementaux de la santé est particulièrement engagée dans:

- 1- le suivi des travaux de construction et d'équipement des hôpitaux généraux dans leurs départements respectifs;
- 2- l'effectivité de l'opérationnalisation des initiatives de gratuité des soins de santé accordée par l'Etat au profit de certaines catégories de la population;
- 3- l'amélioration de l'accès des populations démunies aux soins de santé;
- 4- la mise en place des programmes de lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles dans tous les districts sanitaires;
- 5- la redynamisation des districts sanitaires de notre pays.

Pour sa part, Madame la ministre a laissé entendre qu'elle demeurera intraitable dans la dénonciation des antivauteurs et le rappel à l'ordre des contrevenants aux instructions données. Les directeurs départementaux de la santé ont donc à prendre leur responsabilité dans les cinq points indiqués, au risque de tomber sous le coup des sanctions. De son côté, le représentant de l'O.m.s, Ray Mankelé, a fait savoir que les résultats qui sortiront de cette rencontre appelleront, certainement, à des réorganisations, en vue de la réalisation de la couverture sanitaire universelle qui constitue le but ultime de l'action sanitaire. Selon lui, il n'y a pas de couverture sanitaire universelle sans système de santé solide. Il n'y a pas non plus de système de santé solide, sans district sanitaire performant. «La revue à mi-parcours constitue une étape du processus de planification. Elle est importante, car elle permet non seulement de réajuster un certain nombre d'objectifs fixés, mais aussi, d'intégrer des éléments contextuels qui n'étaient pas apparus au moment de la définition des objectifs et stratégies», a rappelé Ray Mankelé. Il a réaffirmé la volonté de l'O.m.s de travailler en étroite collaboration avec les équipes du Ministère de la santé, pour soutenir le renforcement du système de santé, notamment les dix axes prioritaires.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville Brazzaville.

Tél.: (00242) 06.668.58.14/05.775.69.43, B.P: 15.244

E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com République du Congo

ANNONCE LEGALE

«SOCIETE MERITE» S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA

Siège Social: B 152, rue Malanda Rock, Marché Total, Brazzaville

RCCM: CG/BZV/16 B 6553.

REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTIO

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville, le 20 juin 2016 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 28 juin 2016, sous le folio 104/3, numéro 1120, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «SOCIETE MERITE»;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U);
Associé Unique: Monsieur NTOUNTA Brice Ghislain Eymard;
Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: B 152, rue Malanda Rock, Marché Total, Brazzaville, République du Congo;
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

- L'import-export des produits alimentaires;
- La vente du poisson salé;
- La vente des voitures;
- La vente des matériaux de construction.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de

dissolution anticipée ou prorogation;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 20 juin 2016 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 28 juin 2016, sous folio 104/4, numéro 1121, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;
Gérant statutaire: Monsieur NTOUNTA Brice Ghislain Eymard, de nationalité congolaise;
Dépôt légal: a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 juillet 2016, sous le numéro 16 DA 589;

Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 juillet 2016, sous le numéro CG/BZV/16 B 6553.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA
 DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
 ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

**ANNONCE LEGALE
 N°003/2016/OUESSO**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Ouessou, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N° D'ORDRE	N° DE RÉQUISITION	RÉFÉRENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS/ DISTRICTS	REQUÉRANTS
01	2206 du 03-05-2016	Section E, bloc - ; Pille 4;6; Sup.: 800,00m ²	Quartier Commis Simpex	Sous-préfecture MOKEKO	PACKA KAMBISSI Belmiche Cefivie
02	2228 du 21-06-2016	Section A, bloc 11; Pilles 9; Sup.: 400,00m ²	Quartier Ancienne Piste	n°1 NZALANGOYE	OKOKO ITOUA Thierry
03	2229 du 23-06-2016	Section F, bloc 26; Pille 162; Sup.: 400,00m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	DJAMA Louis Marie Joachim
04	2203 du 29-04-2016	Section -, bloc - ; Pilles -; Sup.: 18.275,00m ²	VILLAGE MABOKO	Sous-préfecture MOKEKO	LEKAKA Sylvain
05	2204 du 29-04-2016	Section -, bloc -; Pilles-; Sup.20.000, 00m ²	Quartier MBINDJO	Sous-préfecture MOKEKO	LEKAKA Sylvain
06	2218 du 14-06-2016	Section -, bloc -; Pille - ; Sup. 1.507,06m ²	Quartier MBINDJO	Sous-préfecture MOKEKO	MABIALA Jean Claude
07	2079 du 11-03-2015	Section -, bloc -; Pille 7 ; Sup: 1.044, 00m ²	VILLAGE PEKE	Sous-préfecture MOKEKO	Association GRAND MIFI
08	2219 du 16-06-2016	Section F, bloc -; Pille 181; Sup: 400, 00m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	YOKA Aimé Aurélien
09	2188 du 09-02-2016	Section E, bloc -; Pilles -; Sup.: 4.000,00m ²	ROUTE MABOKO	n°1 NZALANGOYE	Paul Victor MOIGNY
10	2234 du 05-07-2016	Section E, bloc -; Pille 11; Sup.:230,00m ²	Quartier Ancienne Piste	n°1 NZALANGOYE	ODET-DZELANI Caroline
11	2176 du 10-03-2016	Section F, bloc 59; Pilles 475 à 479;Sup.:1.200,00m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	ONDAYE OBILI Claude Cassandra
12	2232 du 04-04-2016	Section E, bloc -; Pille 10; Sup.: 400,00m ²	ROUTE MABOKO	n°1 NZALANGOYE	YOKA Aimé Aurélien
13	2179 du 29-12-2015	Section A, bloc-; Pille- ; Sup.: 360,00m ²	Avenue ZELOU	n°1 NZALANGOYE	HASSAN MAHAMAT NOUR
14	2208 du 09-05-2016	Section E, bloc-; Pille 2 ; Sup.: 440,00m ²	Quartier Ancienne Piste	n°1 NZALANGOYE	KABAT Paulin Romain
15	2179 du 14-11-2013	Section D, bloc-; Pille 3 ; Sup.: 528,00m ²	Quartier NGONGO	n°2 MBINDJO	RUGENZA Martin
16	2198 du 19-04-2016	Section B, bloc- ; Pille 11 ; Sup.: 580,00m ²	Quartier Ouessou Village	n°2 MBINDJO	SANGARE AMADOU
17	2091 du 10-04-2015	Section D, bloc 5 ; Pille 23 ; Sup.: 400,00m ²	Quartier NGONGO	n°2 MBINDJO	OSSIBI Albert
18	2194 du 26-02-2016	Section -, bloc - ; Pille - ; Sup.: 5.809,50m ²	Quartier MBOMA	n°2 MBINDJO	MOCKELO Victor
19	2194 du 27-01-2015	Section A, bloc - ; Pille 6 ; Sup.: 630,00m ²	Boulevard de la SANGHA	n°1 NZALANGOYE	KALA David Richard
20	2231 du 01-07-2016	Section F, bloc 57 ; Pille - ; Sup.: 370,97m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	AMBOULOU Michel
21	2195 du 02-03-2016	Section- ; bloc- ; Pille- ; Sup.: 200.000,00m ²	VILLAGE MAMBILI	Sous-préfecture MOKEKO	ONANGA Jean Alfred

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Ouessou, le 7 Juillet 2016
 Gilbert MBANDZA
 Inspecteur Principal des Impôts

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO

«C2A CONGO»
 Partenaire (STC)
 Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage Appt. 102
 B.P: 4905, Pointe-Noire
 Tél.: 06 953 97 97

**MOKABI SA
 SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL
 D'ADMINISTRATION**

Au capital de 1 000 000 000 F. CFA
 Siège Social: 32, avenue Auxence Ikonga
 B.P: 14512
 RCCM: 16 B 6263
 Congo

**PRECEDENTE ANNONCE LEGALE: Journal La Semaine
 Africaine n° 3568 12 FEVRIER 2016**

Aux tenues des délibérations des Administrateurs de la société MOKABI SA, en date du 11 février 2016 et des décisions mixtes des Actionnaires en date du 1er Juin 2015, il a été procédé:
 1- AU TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL D'IMPFONDO A BRAZZAVILLE;
 2- A L'OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE A IMPFONDO;
 3- A LA NOMINATION DU RESPONSABLE DE L'ETABLISSEMENT SECONDAIRE: Monsieur Quentin LOONTJENS, de nationalité belge, est nommé responsable de l'établissement

secondaire.
 Dépôt au greffe du tribunal de Grande Instance d'Impfondo du Procès-verbal, sous le numéro Répertoire N° 6 du 6 Décembre 2015;
 Dépôt au greffe du tribunal du Commerce de Brazzaville du procès-verbal, sous le numéro 16 DA 32, le 14 Janvier 2016.
 Inscription modificative au RCCM de Brazzaville, le 19 Janvier 2016.
 Certificat de radiation délivré le 26 Avril 2016 par le greffe du tribunal de Grande Instance d'Impfondo, sous le numéro 06.

Pour avis.

Etude de Maître Brislain KOUTOU

Notaire
 Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du Café de Paris, marché Plateau centre-ville,
 Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

INSERTION LEGALE

«SECUTECH & BETON»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de UN MILLION F. CFA
 46, rue Dibéni, derrière le garage MIAMBANZILA, Quartier: OCH
 Téléphone: 05 529 05 05
 RCCM N° CG/PNR/16 B 1021
 Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislain KOUTOU, Notaire, le 20 février 2016, dûment enregistré le 23 février 2016, sous le folio 026/3, n° 140, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:
 - Travaux en génie civil;
 - Electricité;
 - Soudure et béton spécifique en milieu marin;
 - Commerce général.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

Capital social: le capital social est d'UN MILLION F. CFA, divisé en CENT parts sociales de DIX MILLE F. CFA chacune;

Dénomination sociale: «SECUTECH & BETON»;

Siège social: 46, rue Dibéni, derrière le garage MIAMBANZILA, quartier OCH;

Administration: la Gérance est assurée par Monsieur N'DOKO Landre Fortuné, associé unique, pour une durée indéterminée;

RCCM: elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/16 B 1021.

Pour avis,

Le Notaire,

Maître Brislain KOUTOU

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Encourageant pourcentage de réussite au baccalauréat général cette année

Après un mois et demi d'attente, les résultats du baccalauréat général, session de juin 2016, ont été enfin publiés le samedi 16 juillet 2016. 15.619 candidats ont été déclarés admis, soit un pourcentage de 21,26 % sur un total de 76.039 candidats. Ce sont les résultats publiés, après la délibération faite par le jury, dirigé par Macaire Batchi et qui travaillait au Lycée Pierre Savorgnan De Brazza. 2016 a enregistré un taux d'admission de 21,26% contre 10,8% en 2015.

Selon les analyses par département, en suivant l'ordre de mérite, ce sont les deux centres en Angola (Luanda et Cabinda) qui ont arraché les premières places avec 83,05% de taux de réussite, suivi des départements de la Bouenza 31,36%, Cuvette-Ouest 30,31%, Cuvette 27,31% et les Plateaux 26,75 %. Les autres départements ont obtenu les pourcentages suivants: Pool 20, 51%; Brazzaville 19,19%; Pointe-Noire 18,31%; Niari 14,33 %; Lékoumou 13,36%; Kouilou 10,91%; Sangha 8,82%; Likouala 6,58%. Les départements de Brazzaville et de Pointe-Noire où les candidats ont la chance de disposer de grandes bibliothèques et de la connexion Internet n'ont pas taillé la part du lion. Il serait cependant dans la logique des choses, les premiers, en raison des conditions dont disposent les deux villes. Interrogé sur ces résultats, l'inspecteur d'histoire-géographie,

Georges Litoundji a indiqué que ce sont des résultats encourageants, avec une progression de 10% par rapport à 2015. «*Que tous ceux qui participent à l'éducation des jeunes puissent jouer leur partition. Je crois que chacun a pris conscience et qu'on ne peut pas construire un pays avec les antivaleurs*», s'est-il réjoui. Invité au journal de 20h de Télé-Congo, samedi 16 juillet, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a témoigné sa compassion à l'endroit des 60 mille candidats environ, qui n'ont pas pu atteindre la moyenne de 10 exigée pour être admis au bac. Il a appelé les parents d'élèves à les soutenir dans cette période, surtout à ne pas les stigmatiser. Il a félicité les admis, particulièrement la plus jeune qui a 14 ans et le plus âgé qui a 50 ans. «*Cela montre l'intérêt que nous accordons au baccalauréat dans notre société.*



Le président général du jury (2^e à partir de la g.), pendant la délibération.

Eu égard à toutes les mesures prises durant cette session, «*ils l'ont mérité et peuvent être fiers d'eux*», a-t-il dit. Au regard des résultats, le ministre Collinet Makosso demeure exigeant. Il a invité les acteurs (élèves et autorités nationales, enseignants) à redoubler d'efforts, parce que 21%, on ne peut pas dire que c'est encourageant. «*On ne peut pas dire que c'est ce qu'il faut pour un pays qui aspire à l'émergence*», a-t-il déclaré. Les admis du département du Pool, partie du pays où l'école était paralysée pendant près d'un mois, ont également reçu les encouragements du ministre de l'enseignement primaire et secondaire. Même n'étant pas parmi les cinq meilleurs départements, le Pool

a décroché la 6^{ème} place, malgré les troubles armés et l'insécurité qui ont affecté ce département. On peut dire que l'intervention apportée par le gouvernement pour remonter le niveau des candidats de ce département a bien payé, a précisé le ministre. Donc, le suspense est enfin levé. Aux admis de se préparer pour réunir toutes les conditions d'entrée à l'enseignement supérieur. Et à ceux qui n'ont pas pu s'admettre, de se remettre au travail, en redoublant d'ardeur et de sérieux, pour espérer s'admettre l'année prochaine.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Ministère des postes et télécommunications

Léon Juste Ibombo satisfait de l'exécution des travaux du réseau fibre optique

Au cours de son séjour dans la capitale économique, Pointe-Noire, Léon-Juste Ibombo, ministre des postes et des télécommunications, a constaté, avec satisfaction, jeudi 14 juillet 2016, la bonne exécution des travaux de construction du réseau de fibre optique. Les travaux d'installation de la fibre optique entre le Congo et le Gabon se terminent à la fin de ce mois et le ministre Ibombo promet que la fibre optique sera opérationnelle, pour une bonne connexion à l'Internet.

Accompagné d'Yvon-Didier Miehakanda, coordonnateur national du Projet Cab (Central Africa backbone), qui est un programme de coopération de la Banque mondiale et les Etats de l'Afrique centrale, pour la construction des infrastructures de télécommunications de très haut débit dans la sous-région Afrique centrale, et de Paul Zeng Zhivei, directeur général de la société Huawei, la société en charge des travaux, le ministre Léon-Juste Ibombo s'est rendu à Ngoyo, un quartier de Pointe-Noire, dans le site de la société M.b.t.p (Bâtiment et travaux publics), une sous-traitante impliquée dans la construction du réseau de fibre optique. Accueilli par Sylvain Adriou, directeur général de cette société, le ministre Ibombo a assisté à une démonstration de la pose de la fibre optique. L'objectif de cette mission de travail à Pointe-Noire était de faire la revue de la finalisation de la construction du réseau de télécommunications

inter-frontalier en fibre optique, entre le Congo et le Gabon, long de 504 km, entre Pointe-Noire et Mbinda, en passant par Dolisie. La fibre optique reliant les deux pays est enfilée le long du chemin de fer jusqu'à Mbinda. Lancés le 18 mai 2015, les travaux d'interconnexion en fibre optique entre le Congo et le Gabon se terminent à la fin du mois de juillet 2016. Pour tout le trajet de 504 km, il ne reste que dix kilomètres à construire, pour boucler ce réseau à la frontière. L'installation de la fibre optique touchera toutes les localités situées tout au long du chemin de fer et permettra de développer plusieurs services. Elle permettra par exemple une meilleure régulation des trains sur le chemin de fer, puisque les gares ferroviaires seront connectées à ce réseau. L'impact socioéconomique du Projet Cab est, entre autres, de réduire la fracture numérique et contribuer à la réduction des coûts d'abonnement à l'Internet, grâce aux interconnexions régionales. Cela a été démontré au cours



Après la séance de démonstration de la pose de la fibre optique, Léon Juste Ibombo dégageant ses impressions.

d'une séance de présentation du réseau, dans les bureaux de la société Burotop. «*Nous sommes venus à Pointe-Noire, pour voir le projet que le gouvernement de la République est en train d'entreprendre avec les partenaires Huawei et la Banque mondiale, pour interconnecter en fibre optique le Congo et le Gabon. Nous sommes venus pour évaluer, et faire en sorte que la prochaine étape soit celle de permettre aux populations congolaises de bénéficier de cette infrastructure. Aujourd'hui, l'infrastructure est là, mais après, il s'agira de faire que celle-ci soit connectée directement auprès des ménages, des sociétés et des administrations. Ce projet est très important pour notre pays, parce*

qu'on parle maintenant de la diversification de l'économie. Vous savez qu'il y a une petite crise avec la chute du prix du baril de pétrole. Et avec la fibre optique, on peut s'en sortir. Surtout, les jeunes peuvent créer des sociétés. C'est dans la vision du programme de société du président de la République, «La marche vers le développement». Il veut qu'on puisse faire du Congo, une société de l'information et de la communication. A travers l'outil Internet, que les Congolais puissent s'adapter à la modernité. On ne peut pas utiliser l'Internet, si on n'a pas l'infrastructure. Cette infrastructure, c'est la fibre optique», a confié le ministre Ibombo, au terme de sa visite à Pointe-Noire.

Philippe BANZ

Minusca

Un troisième contingent congolais envoyé en Centrafrique

Comme cela est devenue une coutume, le programme de formation Acota (Africa contingences opérations), du troisième bataillon congolais de la Minusca (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique), réalisée avec l'appui financier du gouvernement américain, s'est achevée vendredi 16 juillet 2016, à l'Académie militaire Marien Ngouabi, à Brazzaville, sous le patronage conjoint du ministre de la défense nationale, Charles-Richard Mondjo, et de Mme Stéphanie Sullivan, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique. A cet effet, le ministre Mondjo a exhorté le personnel de ce contingent à observer strictement les règles d'engagement et de discipline qui conditionnent la réussite de leur mission en Centrafrique.



Le troisième contingent congolais, déterminé à mieux accomplir sa mission en Centrafrique.

Devant assurer la relève des militaires en mission en Centrafrique, le bataillon congolais de la Minusca a bénéficié d'une mise en condition opérationnelle. La formation reçue par les militaires congolais a rassuré les autorités sur leurs aptitudes opérationnelles à assurer les missions assignées au Congo par les Nations unies, dans le cadre de sa participation aux efforts de paix en Centrafrique. Les militaires congolais ont été formés dans plusieurs modules, notamment dans la protection des civils, des biens et des organisations humanitaires. Leur formation a été sanctionnée par un diplôme. Après les explications du formateur en chef, Mme Stéphanie Sullivan a loué la discipline des soldats formés. «*Vous avez fait preuve d'une grande discipline et d'un dévouement remarquable de servir en tant que gardiens de la paix, au nom de la communauté internationale. Je suis confiante que votre bataillon est prêt pour sa mission, celle d'assurer une protection accrue aux populations civiles, sécuriser les O.n.g.s qui les appuient et garantir la stabilité partout où vous serez appelés à servir en Centrafrique. Vous rejoignez une mission composée de personnes provenant de 47 autres pays d'Afrique*», a-t-elle dit.

Pour sa part, après avoir rappelé l'intérêt que les Etats-Unis et le Congo attachent aux questions de paix et de sécurité internationale, le ministre Mondjo a souhaité bon vent aux soldats congolais. Toutefois, il a attiré, avec fermeté, leur attention sur les notions d'éthique militaire et le sens de responsabilité. «*Je sais que votre mission est exigeante et délicate. Mais, elle suit en réalité la trajectoire de l'action diplomatique du président de la République. Le premier devoir doit être l'observation stricte des règles d'engagement et de discipline, car elles conditionnent la réussite de votre mission. J'attends de vous le respect des règles d'engagement applicables aux casques bleus en matière des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans l'exercice de votre mission. Je vous exhorte, pour cela, à tenir compte de l'objectif de protéger les populations*», leur a-t-il martelé. Car, «*toute méconnaissance des normes d'engagement et de conduite dans les opérations de paix ou à la déontologie et à l'éthique militaire en opération, porte nécessairement atteinte à votre mission*», a-t-il averti.

Peu avant cela, les parties congolaise et américaine ont eu droit à une explication sur les missions d'Acota, sur le contenu de la formation et ont assisté à une démonstration tactique et technique du bataillon, au Centre d'instruction commando de Bilolo. Une parade militaire, qui s'est déroulée en présence de la doyenne du corps diplomatique, Mme Martie-Charlotte Fayanga, ambassadeur de la Centrafrique, et d'autres diplomates, des membres du commandement militaire, etc, a clos la cérémonie.

Alain-Patrick MASSAMBA

Nuisances sonores: les pouvoirs publics ont-ils baissé les bras?

A Brazzaville comme à Pointe-Noire, la lutte contre les nuisances sonores semble avoir débouché sur l'échec. De nuit comme de jour, différents lieux sont producteurs de décibels à tue-tête qui porte atteinte à la tranquillité des citoyens. Veillées de prières, veillées mortuaires, bars dancing, bistrot, etc, les hauts parleurs crachent des décibels nocturnes qui empêchent les voisins à avoir un sommeil tranquille. Même en pleine journée, aux heures de travail, il se trouve des églises de réveil qui mettent leurs haut-parleurs à des niveaux sonores insupportables pour le voisinage, troublant ainsi la tranquillité publique dans les quartiers. Or, les bruits excessifs et répétitifs portent atteinte à la santé humaine. Les pouvoirs publics, notamment le Ministère de l'intérieur, le Ministère en charge de la ville et les mairies de communes et d'arrondissements devraient reprendre la lutte contre les nuisances sonores, en sanctionnant leurs auteurs, afin de garantir la tranquillité publique. Car, à Brazzaville et à Pointe-Noire, les deux plus grandes villes du pays, les nuisances sonores, diurnes comme nocturnes, sont devenues un dangereux phénomène de pollution de la vie publique.

La crise financière sévit partout

Tout le monde se plaint de la crise financière qui sévit dans le pays, depuis qu'on est passé dans la nouvelle République. Dans les marchés, les commerçants se plaignent de la chute de leurs chiffres d'affaires journaliers. Dans l'économie formelle, de plus en plus de sociétés sont obligées de prendre des mesures draconiennes de réduction de leurs personnels et/ou de leurs activités. Beaucoup de sociétés para-pétrolières de Pointe-Noire sont dans ce cas. Dans les institutions et administrations publiques, les cabinets ministériels et autres structures de l'Etat, on se plaint de ne pas disposer de budgets de fonctionnement. Alors, c'est la débrouille. Une partie des salaires des fonctionnaires de l'Etat serait préfinancée, depuis deux mois, par les banques. Le gouvernement pourrait encore leur demander de préfinancer le salaire de ce mois de juillet. Ce que les banques pourraient refuser, exigeant, d'abord, d'être remboursées. Prévu pour être adopté de manière urgente, le projet de loi portant collectif budgétaire traîne encore au parlement. Les parlementaires exigeaient d'abord de toucher leurs indemnités de session. A quoi est due cette crise financière? On parle de la chute du prix du baril de pétrole. Mais, est-ce suffisant pour l'expliquer? Certains parlent d'un phénomène de thésauroisation d'argent dans le pays ou à l'étranger. En tout cas, on scrute le ciel, pour savoir quand est-ce que le pays sortira de cette crise qui risque d'affecter des secteurs entiers de l'économie nationale. C'est dans ce contexte que la visite d'Etat en Chine du président Sassou-Nguesso, au début de ce mois, a suscité un grand espoir chez nombre de Congolais.

Des chrétiens évangéliques allant à une retraite spirituelle fauchés par un camion

Le consistoire de Pointe-Noire de l'Eglise évangélique du Congo a organisé, du 15 au 17 juillet 2016, une retraite spirituelle à Hinda (département du Kouilou). Plus de deux mille fidèles venus de toutes les paroisses évangéliques de Pointe-Noire y ont pris part. Mais voilà que quatre fidèles debout sur le bord de la route nationale n°1, prêts à entrer au lieu du culte, ont été percutés de plein fouet par un camion en provenance de Dolisie, roulant à vive allure. Christ Manguila, membre du C.b.e de Mpaka est mort sur le champ, son épouse grièvement blessée et deux autres blessés ont été conduits d'urgence à l'hôpital général de Loandjili. Aux dernières nouvelles, la jambe gauche de l'une des victimes a été amputée. Les chauffards, ces automobilistes ne respectant pas le code de la route, notamment la limitation de vitesse, font beaucoup de victimes innocentes sur les routes.

Les rues de quartiers de Dolisie sont en état de dégradation très avancé

C'est un secret de Polichinelle, c'est-à-dire une histoire connue de tout le monde à Dolisie: les rues de quartiers de la capitale de l'or vert deviennent de plus en plus impraticables. Et pour cause, en dehors des voies goudronnées qui sont encore en bon état, le reste de la voirie urbaine de Dolisie comporte des trous. Certaines rues de quartiers ont en effet des nids de poule béants, dont la profondeur peut atteindre un demi-mètre. Les chauffeurs de taxis refusent d'aller dans certains quartiers, à cause de ce phénomène de rues impraticables. En principe, les mairies devraient disposer de quelques équipements, pour assurer l'entretien régulier des voiries urbaines. Mais, dans notre pays où l'on pense qu'il suffit de construire quelques routes pour aller à l'émergence, les mairies ne sont plus équipées, depuis belle lurette, d'engins de travaux publics. Brazzaville semble un peut faire l'exception. En tout cas, les rues de Dolisie ont besoin d'un lifting, pour permettre aux véhicules d'y rouler.

La mairie de Kinkala félicite le ministre Collinet Makosso, pour les résultats du bac dans le Pool

Au regard des résultats du baccalauréat général session de juin 2016 donnant le département du Pool en sixième position avec un pourcentage de 20,51%, et le bon déroulement des épreuves à Kinkala, l'administrateur-maire de cette communauté urbaine, Anne Marie Bernardine Malonga, a adressé ses vives félicitations au ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, pour les efforts réalisés, afin de permettre aux candidats de Kinkala et ceux du Pool de passer les examens du bac dans de bonnes conditions. En effet, en raison de la situation humanitaire et d'insécurité qui affectait le département du Pool, des voix s'étaient élevées pour proposer le report de la session du bac dans ce département. Mais, grâce aux efforts du ministre Collinet Makosso, qui s'était lui-même rendu dans le Pool, au moment où la sécurité y était encore précaire, et des mesures prises pour rattraper le retard des élèves, les résultats de ce département au bac sont tout de même appréciables, par rapport à la moyenne du pays.

Me Magloire Senga, avocat de Modeste Boukadia

«Au-delà de quatre mois, la détention préventive devient arbitraire»

Incarcé à la maison d'arrêt de Pointe-Noire, depuis le mois de janvier dernier, Modeste Boukadia, président du C.d.r.c (Cercle des démocrates et républicains du Congo), un parti d'opposition radicale évoluant particulièrement en France, a obtenu de la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Pointe-Noire, le 20 juin 2016, la liberté provisoire. Mais, le procureur général s'est pourvu en cassation contre cette décision, à la demande de sa hiérarchie. Dans l'interview ci-après, Me Magloire Senga explique ce qui s'est passé et regrette que son client soit toujours maintenu en détention, au-delà des quatre mois de détention préventive prévue par le Code de procédure pénale. Il considère que cela devient une «détention arbitraire».



Me Magloire Senga.

* Maître Senga, le 20 juin 2016, vous avez plaidé devant la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Pointe-Noire et obtenu la liberté provisoire de votre client, Monsieur Modeste Boukadia, quelle est sa situation actuellement?
 ** J'ai plaidé suite aux multiples demandes de mise en liberté provisoire que moi-même et mon confrère, Me Maboya Nganga, avons déjà déposées. Suivant arrêt du 20 juin 2016, la Cour d'appel de Pointe-Noire, notamment la chambre d'accusation, a ordonné la mise en liberté provisoire de notre client, Monsieur Modeste Boukadia.

de pourvoi a été faite sur instruction de la hiérarchie. De quelle hiérarchie s'agit-il? En tout cas, dans la déclaration de pourvoi, rien n'est précisé. Mais, lorsque je lis l'article 558 du Code de procédure pénale, il est écrit ce qui suit: «Lorsque, sur l'ordre formel à lui donné par le Ministère de la justice, le procureur général près la Cour suprême dénonce à la chambre judiciaire des actes judiciaires, arrêt ou jugement contraire à la loi, ces actes, arrêts ou jugements peuvent être annulés». Sur le fondement de cet article, si effectivement l'on parle de la hiérarchie, et bien, je suppose que c'est le Ministère de la justice qui a ordonné au procureur général, sur ce fondement-là, de faire le pourvoi en cassation.

* Le procureur général a fait un pourvoi en cassation contre cet arrêt, sur instruction, semble-t-il, de sa hiérarchie, de quelle hiérarchie s'agit-il, Maître?
 ** J'ai ici, la déclaration de pourvoi en cassation, faite par le parquet général de la Cour d'appel de Pointe-Noire. Il est écrit que la déclaration

* Dans ce cas, Maître, peut-on encore dire que la détention de votre client jusqu'à ce jour est arbitraire?
 ** De même que son arrestation

a été arbitraire, comme nous l'avons, à maintes fois, expliqué, de même sa détention l'est davantage. Voyez-vous: l'article 121, alinéas premier du Code de procédure pénale dit que «la détention préventive ne peut pas dépasser quatre mois». Et ça, c'est une loi qui s'impose à tous et que la chambre d'accusation a constaté, pour finalement libérer Monsieur Boukadia, qui est à la maison d'arrêt au-delà de ce délai. Car, au-delà de quatre mois, la détention préventive devient arbitraire.

* Au regard de tout cela, pensez-vous qu'il y a des interférences politiques dans ce dossier? Et combien de temps peut prendre la Cour suprême, pour statuer sur le pourvoi contre l'arrêt de mise en liberté provisoire du 20 juin dernier?
 ** Je laisse la latitude à l'opinion

tant nationale qu'internationale de pouvoir en tirer les conséquences. S'agissant du deuxième volet de votre question, je dirais que, selon l'article 542 du Code de procédure pénale, en principe la Cour suprême, dès que le dossier lui est transmis, a un délai de dix jours, pour statuer sur les mérites du pourvoi en cassation fait par le procureur général de la Cour d'appel de Pointe-Noire, sur instruction de sa hiérarchie. Mais, vous savez que chez nous, les délais ne sont toujours pas tenables. Nous pensons que dans les brefs délais, la Cour suprême devra, effectivement, se prononcer sur ce pourvoi en cassation. Mais, nous estimons et pensons que les délais doivent être les plus brefs possibles, pour que nous ne puissions pas nous enliser dans l'arbitraire. Car, depuis que Monsieur Boukadia est à la maison d'arrêt, on a promis plusieurs fois que la session criminelle allait se tenir en avril. Mais, après avril, on ne donne plus de date, on ne fait que dire: la session criminelle est imminente. C'est sur cette base qu'on le maintient à la maison d'arrêt. Jusque-là, nous attendons! Peut-être que cette session criminelle arrivera en 2025, avec l'émergence de la justice, et la bonne justice dans notre pays.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

I.t.i.e Afrique centrale

Renforcer les capacités des acteurs civils, pour un meilleur contrôle de l'action publique

La Commission de la Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale), en partenariat avec le Projet Remap (Renforcement de la gouvernance dans le secteur des matières premières en Afrique centrale) de la Giz (Coopération allemande), a organisé, du 11 au 15 juillet 2016, à l'hôtel Mikhael's, à Brazzaville, la troisième session de formation des organisations de la société civile, membres des comités I.t.i.e. (Initiative pour la transparence des industries extractives) du Congo et du Tchad, sur le thème: «Démocratie et bonne gouvernance». Cette session, qui a réuni une trentaine de participants, s'est terminée par une série de recommandations à l'endroit des organisateurs et des partenaires.



Photo de famille des participants, au terme de l'atelier de Brazzaville.

Coprésidée par Uwe Michael Neumann, conseiller technique principal (Giz, coopération allemande), Florent Michel Okoko, président du comité exécutif de l'I.t.i.e.-Congo et Hissein Wadi Omoko, coordonnateur national adjoint de l'I.t.i.e.-Tchad, la troisième session de formation des acteurs de la société civile est la suite des deux premières qui se sont déroulées alternativement à Brazzaville (Congo) et à Ndjamena (Tchad), en mai et juin dernier. Le renforcement des capacités institutionnelles constituant un pilier essentiel de l'intervention du Projet Remap-Cemac, l'un des objectifs poursuivis par la

mise à niveau des O.s.c (Organisations de la société civile), est leur meilleure implication dans le processus de l'Itie en Afrique centrale. En outre, les échanges entre les O.s.c des différents pays ont permis de renforcer leur réseautage au niveau de la sous-région. Le renforcement des capacités devrait contribuer à la promotion de la bonne gouvernance dans le secteur des matières premières extractives en Afrique centrale, en vue de favoriser l'émergence des Etats membres de la Cemac et l'amélioration des conditions de vie des populations. Après cinq journées de travaux fructueux, les participants ont recomman-

dé à la coopération allemande, à la commission de la Cemac et aux partenaires techniques et financiers, entre autres, d'appuyer les acquis de la formation aux bases respectives des O.s.c bénéficiaires, faciliter l'organisation d'un atelier régional de mise en place du réseau des O.s.c d'Afrique centrale membres des comités I.t.i.e, faciliter la mobilisation des O.s.c de la zone Cemac en vue de l'exécution des missions relatives au contrôle de l'action publique et à la défense des intérêts des communautés. Signalons que le 7 juillet dernier, il s'est tenu au siège de l'I.t.i.e Congo, à Brazzaville, un atelier

de restitution des deux formations précédentes qui s'étaient déroulées, respectivement, du 2 au 6 mai à Brazzaville, et du 6 au 10 juin à Ndjamena, sur les thèmes: «Management des associations» et «Société civile et contrôle citoyen de l'action civique». Cet atelier a été animé par Bozire Clovin Assen, membre du comité exécutif de l'I.t.i.e.-Congo. A cette occasion, l'exposant est revenu sur le contexte de la formation et les thématiques développées dans les deux pays respectifs.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU Et Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Réunion du comité monétaire et financier du Congo

Les contreperformances du secteur pétrolier ont fait chuter la croissance à 2,3% en 2015

Le comité monétaire et financier du Congo s'est réuni en session ordinaire, le 15 juillet 2016, à la Direction nationale de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique Centrale), à Brazzaville, sous les auspices de son président, Calixte Nganongo, ministre des finances, du budget et du portefeuille, avec la participation du gouverneur de la B.e.a.c, Lucas Abaga-Nchama, du directeur national de la B.e.a.c, Cédric Ondaye-Ebauh et d'une trentaine de participants venus du Ministère de l'économie, de la commission de la Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale) et de la B.e.a.c. Cette réunion a permis au comité de prendre connaissance de l'évolution de l'économie mondiale et nationale en fin 2015 et au terme du premier trimestre 2016, ainsi que des perspectives à court terme.



Vue des participants au comité.

Le comité a relevé qu'au niveau national, l'année 2015 a été globalement marquée par le ralentissement des activités, en lien essentiellement avec les contreperformances du secteur pétrolier. La croissance économique est tombée à 2,3%, contre 5,6% en 2014, alors que le taux d'inflation est ressorti en hausse, à 2,7% en 2015. Le solde budgétaire s'est détérioré à moins de 11,6% du P.i.b (Produit intérieur brut) après 3,4% du Pib, un an plus tôt. Si le déficit extérieur courant s'est creusé en 2014, la situation

monétaire est cependant demeurée confortable, avec un taux de couverture extérieure de la monnaie de 71,2%. Le comité monétaire et financier a aussi noté qu'au terme du premier trimestre 2016, la croissance mondiale est restée faible et inégale, avec notamment un renforcement de l'activité dans les économies avancées et la poursuite des économies émergentes. Dans ce contexte, le Fonds monétaire international (F.m.i) a revu sa prévision de croissance mondiale pour l'année 2016 à la baisse, à 3,2%

contre 3,4% initialement. Ce contexte international morose a affecté la situation macroéconomique du Congo, qui est ressortie ainsi qu'il suit par secteur d'activité. Dans le secteur primaire, l'activité a été marquée notamment par la baisse de la production pétrolière, du fait du ralentissement des investissements de redynamisation des différents champs matures et de l'entrée en production encore timide des champs Moho-bilondo phase 1 bis et Lianzi. Au niveau du secteur secondaire, l'activité a ralenti, par contre-coup, précisément dans les bâtiments et travaux publics et l'industrie brassicole.

La consolidation de la fourniture d'eau conditionnée et de l'électricité n'a pas été suffisante pour inverser cette tendance baissière. Enfin, l'activité du secteur tertiaire a été morose, en raison de la baisse de dynamisme des activités de télécommunications et de transport maritime, peu compensé par la montée en puissance du trafic routier. S'agissant de la situation monétaire en fin mars 2016, le comité a noté une évolution mitigée, marquée par la baisse de la masse monétaire et des avoirs extérieurs nets d'une part, et la progression du crédit extérieur d'autre part. Concernant la situation bancaire, le comité a fait savoir qu'en fin mars de l'année en cours, elle a affiché une baisse du total des bilans agrégés, des dépôts collectés et une hausse des crédits nets à la clientèle. Les banques ont, d'une manière générale, respecté les normes prudentielles. Sur les perspectives macroéconomiques du Congo pour 2016, le comité a signalé que la B.e.a.c mise sur une croissance du P.i.b, laquelle décélérerait sensiblement en 2016, à 2,8%, après 4,5% en prévision initiale. Cette tendance résulterait essentiellement de l'évolution défavorable des cours du pétrole brut au niveau international, couplée à une stagnation de la production nationale, en dépit de la relative résilience des activités non pétrolières.

Après la réunion du comité monétaire a suivi celle du Conseil national du crédit, organe consultatif de la B.e.a.c qui a pour missions, entre autres, de gérer les questions de crédit entre les banques et les microfinances. Le conseil a noté la bonne tenue de l'activité des banques congolaises en fin mars 2016, en termes de crédits nets qui ont progressé de 14,2% sur un an. La couverture des crédits par les dépôts résulte à 130,9% contre 163,1%, en 2015. Un rapport d'enquête sur l'inclusion financière au Congo, réalisée par son secrétariat général en 2015, fait ressortir que le taux de bancarisation s'est élevé à 26,4% l'année passée.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Journée internationale Nelson Mandela

«La jeunesse africaine, héritage politique de Nelson Mandela et défis continentaux»

«Le rôle de la jeunesse dans l'émergence des Nations», tel est le thème de la troisième journée internationale Nelson Mandela, célébrée le 18 juillet. A cette occasion, l'Unic (Centre d'information des nations unies) et l'ambassade d'Afrique du Sud ont organisé lundi 18 juillet 2016, au siège de l'Unic, à Brazzaville, une conférence-débat sous le thème: «La jeunesse africaine, héritage politique de Nelson Mandela et défis continentaux». Ouverte par Matthieu Mouloungui, directeur de cabinet de la ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, en présence de Richard Baloyi, ambassadeur d'Afrique du Sud, David Bulman représentant du P.a.m (Programme alimentaire mondial), remplaçant le coordonnateur du système des Nations unies et de Prosper Mihindou, responsable de l'Unic.



Photo de famille après la conférence-débat.

Le diplomate sud-africain, Richard Baloyi, a rappelé que la journée internationale Nelson Mandela renvoie à sa date de naissance, le jeudi 18 juillet 1918. Mandela a passé 67 ans de sa vie adulte en s'investissant entièrement pour le peuple sud-africain, lui léguant ainsi un héritage apprécié à travers le monde. Selon lui, les Nations du monde ont besoin des personnes comme Mandela. «Il suffit juste de décider de vous engager dans la vie et ne pas demeurer esclave des barrières, des rancunes, de la calomnie et de la haine du passé», a-t-il dit. Par la suite, l'ambassadeur d'Afrique du Sud a invité les jeunes congolais à regarder vers l'avenir et à travailler ensemble pour baliser le chemin du développement. Libérant le message du secrétaire général de l'O.n.u, à l'occasion de cette journée, David Bulman a indiqué que la journée internationale Nelson Mandela est l'occasion de revenir sur la vie et l'œuvre d'une personnalité légendaire qui incarnait les plus hautes valeurs de l'Onu. «Madiba était un citoyen mondial modèle dont l'exemple continue de nous guider dans l'action que nous menons, pour construire un monde meilleur pour tous». Pour Matthieu Mouloungui, les jeunes sont une valeur sûre, une énergie à mettre au service de notre développement. «Cette jeunesse doit tenir les leviers de notre émergence, car elle est la plus nombreuse, la plus valide de nos différentes couches sociales et la plus apte à assurer cette émergence tant attendue», a-t-il précisé. Développant le thème: «La jeunesse africaine, héritage politique de Nelson Mandela et défis continentaux», le professeur Joachim Emmanuel Goma Thethet, enseignant à l'Université Marien Ngouabi a mis en exergue l'héritage politique de Nelson Mandela comme une source importante dont devrait s'inspirer la jeunesse, pour relever les défis continentaux: la construction nationale, le développement social, l'indépendance économique, le renouveau politique et spirituel. A l'issue de la conférence, l'orateur a exhorté les jeunes à se lever pour revendiquer leurs droits à des conditions de vie décentes, avoir la liberté de choisir leur mode de vie et non être condamné à vivre dans la pauvreté, faire le choix pour la démocratie et pour le développement économique et social du continent, etc. Signalons qu'au lendemain de la célébration de cette journée, des volontaires se sont consacrés à la salubrité publique, en curant les caniveaux situés sur les avenues maréchal Lyautey et Prosper Gandzion, vers l'ambassade d'Afrique du Sud.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Message de condoléances du Bureau exécutif de la Société des membres de la Légion d'Honneur-Section Congo à Monsieur Franz Coidan, chargé d'affaires a.i. de l'Ambassade de France en République du Congo

La Société des Membres de la Légion d'Honneur-Section du Congo a appris, avec consternation, la nouvelle de l'horrible attentat survenu dans la nuit du 14 juillet 2016 à Nice, alors que dans la liesse, le peuple français célébrait sa fête nationale. Une fois de plus, une fois de trop, le terrorisme aveugle a frappé des innocents.

La Société des Membres de la Légion d'Honneur-Section du Congo compatit entièrement à la douleur du peuple français et lui adresse, à travers ce message, ses sincères condoléances. Elle condamne de tels actes ignobles et lâches et réitère, par la même occasion, sa solidarité avec le peuple français. Avec l'expression de notre sympathie la plus profonde dans cette difficile épreuve.

Brazzaville, le 18 Juillet 2016

Le Président Col (R) Gustave Pana ZOULA

Etude de Me Chimène-Prisca Nina PONGUI

Notaire
Sise à Brazzaville (République du Congo)
Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J 490 M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745 - Tél: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com

AVIS DE CONSTITUTION

«PROJETS CONSTRUCTIONS & FINITIONS»
En abrégé «PRO.CO.FIN.»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
221, Avenue Nelson MANDELA, Centre-ville
RCCM CG/BZV/16 B 6536

Suivant acte authentique reçu le 19 juin 2016 par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM), Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M), dûment enregistré à Brazzaville, à la recette des Impôts de Poto-Poto, le 30 juin 2016, sous le Folio 121/6 n° 1266, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: «PROJETS CONSTRUCTIONS & FINITIONS», en abrégé «PRO.CO.FIN.»;

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: la société a pour objet:

- La Construction;
- Le Bâtiment et les Travaux Publics;
- La Vente des meubles de maison, de cuisine et de bureau;
- La conception, la réalisation et l'installation des équipements de construction;
- L'achat, la vente, le négoce, l'Importation de tout matériel de construction, ainsi que tous les produits accessoires;
- La rénovation, l'entretien et la maintenance des équipements de construction;
- Le conseil et la fourniture de services connexes aux entreprises et particuliers, ainsi que toutes activités et accessoires s'y rapportant;

Siège social: Brazzaville (République du Congo), 221, Avenue Nelson MANDELA, Centre-ville;

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Apports en numéraire: Suivant acte authentique portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire, le 19 juin 2016, enregistré à la recette des Impôts de Poto-Poto, le 30 juin 2016, sous le Folio 121/7 n° 1267, les apports en numéraires de la somme de un million (1 000 000) de Francs CFA, représentant la totalité du capital social, ont été souscrites en totalité et libérées intégralement par les associés;

Capital: Le capital social est fixé à la somme de un million (1 000 000) de Francs CFA. Il est divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, portant les numéros un (1) à cent (100), régulièrement souscrites et libérées intégralement;

Gérance: Monsieur Fabrizio TOPINI assume les fonctions de Gérant de la société, pour une durée non limitée;

Et Monsieur Charlain Cherman NDINGA COOLV assume les fonctions de cogérant, pour une durée de un (1) an;

Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 1^{er} juillet 2016, sous le numéro: 16 DA 551;

RCCM: la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM: CG/BZV/16 B 6536 du 1^{er} juillet 2016.

Pour avis,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire

Airtel Tour à Loandjili:

Pendant toute une semaine, Airtel a déployé son Village Airtel Tour à l'esplanade du District de Loandjili

Le village ainsi installé a permis à la population de l'arrondissement 4 de Pointe-Noire de bénéficier des services de proximité à travers:

- Un espace Service Client permettant aux ambassadeurs d'Airtel Congo de se rapprocher de ses clients pour les éduquer sur leurs produits, de régler tous leurs problèmes liés à l'internet, à l'identification, aux activations et réactivations de Sim etc.....

Chaque jour, une centaine de personnes furent reçu dans cet espace.

- Une foire du Mobile offrant une large gamme de téléphones à des prix très compétitifs: allant de 7.000F Cfa à 30.000F Cfa. Et bien évidemment la magique SIM Masolo d'Airtel Congo n'a pas échappé aux regards de la population de Loandjili.

- Un stand de ventes et promotion de boissons, permettant aux abonnés Airtel de payer leur consommation par Airtel Money

- Le stand Canal+, Partenaire principal d'Airtel dans la commercialisation de bouquets Canal et Easy TV, payable par Airtel Money, n'a pas manqué au RDV. En plus d'offrir à cette population ces services, Airtel a également, Agrémenté ce village par un concours de DJ Atalaku et Battle Dance.

Ce concours a débuté le 04 juillet, jour d'installation du village Airtel à Loandjili et plus de 50 candidats de cette zone, soit 40 dans la catégorie DJ Atalaku et 19 dans la catégorie Battle Dance ont participé aux éliminatoires. Seuls 14 candidats, soit 7 dans chaque catégorie ont été retenus pour la petite finale de

cet arrondissement. Dj David Biankatou et le groupe de danse «Agents Cagoulés» irrésistibles sur scène Pendant près de six heures de live, les finalistes ont offert un show exceptionnel, devant près de 4.000 spectateurs. Un seul souhait pour ces derniers: être l'heureux gagnant et rejoindre la grande finale.

DJ David Biankatou a été nommé dans la catégorie DJ Atalaku, il a fait l'unanimité du jury, après de longue minute de suspense décrochant une moyenne de 15. Une performance qui lui a permis de se qualifier pour la grande finale.

Dans la catégorie Battle Dance, le groupe «Agents Cagoulés» s'est démarqué de ses concurrents en emportant également 15 de moyenne. Cœur du public, ce groupe a une fois de plus livré une prestation remarquable, ses membres se sont complètement déchaînés sur scène, laissant ainsi, le public dans un émoi sans pareil. Une pluie de confettis s'est alors abattue sur ces heureux gagnants, qui vont représenter leur arrondissement à la grande finale.

Organisé par la société de téléphonie mobile, Airtel Congo, ce concours dont l'objectif est destiné à la détection des nouveaux talents et les promouvoir, a déjà propulsé la carrière de plusieurs artistes. Il a une importance culturelle spécifique et constitue un catalyseur de l'identité culturelle.



Des responsables d'Airtel Congo, dont Sandrine Yombi, au milieu, directrice départementale, et Natacha Ngoma-Nguembo, responsable marketing, à droite.



Dj David accordant une interview, après publication des résultats.



Durand Poaty, leader du groupe Agents cagoulés, exprimant sa joie devant la presse locale.



En haut et en bas: Une vue du public venu de tous les quartiers de Loandjili.

**Paroisse Saint Kisito de Makélékélé
(Archidiocèse de Brazzaville)**

La fraternité Sainte Maria Goretti a célébré ses 35 ans d'existence

Samedi 16 juillet 2016, la fraternité Sainte Maria Goretti de la paroisse Saint Kisito de Makélékélé, dans l'archidiocèse de Brazzaville, a commémoré les 35 ans de sa création, au cours d'une messe d'action de grâces célébrée par l'abbé Aymar Gildas Maléla Ngoma, aumônier diocésain des fraternités féminines catholiques, et conclué par le père François Lebec, curé de ladite paroisse. A cette occasion, 16 nouveaux membres ont fait leur engagement, sous une animation des membres de la fraternité jubilaire vêtus de leur uniforme, et assistés des fraternités sœurs de l'archidiocèse de Brazzaville.

Dans son mot d'accueil au début de la messe, Mme Brigitte Yvonne Bazounga-Mampouya, qui préside aux destinées de la fraternité Sainte Maria Goretti de la paroisse Saint Kisito de Makélékélé, depuis 16 ans, a fait la genèse du mouvement d'apostolat qu'elle dirige. «L'idée de créer cette fraternité a longtemps germé dans le cœur de trois femmes, parmi lesquelles Christine Bizenga qui avaient recruté, en 1978, des jeunes filles âgées de 13 à 18 ans, pour une formation sur la vie de Maria Goretti. C'est donc avec un effectif de 15 membres que la fraternité a débuté ses activités en 1981. Aujourd'hui, nous avons un effectif de 120 membres actifs et qu'en notre sein, nous disposons d'une microfinance qui sert à aider les

membres en situation difficile. Aussi, la fraternité œuvre pour l'éducation de la femme aux arts ménagers et à l'encadrement de la jeune fille. Dans un avenir proche, nous comptons créer une cellule de garçons à l'exemple d'Alessandro», a précisé la présidente de la fraternité. Dans son homélie tirée de l'évangile de Matthieu 10, 26-33, le père François Lebec a beaucoup insisté sur l'amour, la miséricorde et le pardon, qui ont été les fondamentaux de la vie de Maria Goretti, comme celle de Jésus-Christ qui n'a fait que pardonner les hommes jusqu'à sa passion sur la croix. «En effet, Maria Goretti, appelée Marietta, est née le 16 octobre 1890, à Corinaldo, dans la région des Marches italiennes qui a pour capitale le port d'Ancone, sur la



Les nouveaux membres ayant fait leur engagement.

mer Adriatique. Agée de 9 ans et aînée d'une famille pieuse et très pauvre, Maria Goretti reçoit sa première communion. Elle meurt le 6 juillet 1902, des suites d'une blessure qui lui avait été infligé par Alessandro Serenelli, un jeune homme âgé de 20 ans, qui voulait le prendre de force en mariage. Mais, Maria Goretti pardonna son agresseur, en disant: «Oui, pour l'amour de Jésus, je pardonne. Je veux qu'il vienne lui aussi avec moi au paradis. Que Dieu lui pardonne, car moi, je lui ai déjà pardonné». Maria Goretti fut béatifiée et canonisée le 24 juin 1950, par le Pape Pie XII qui la déclara sainte martyre de l'Eglise catholique romaine,

au cours d'une cérémonie solennelle à laquelle avaient pris part la mère de Maria Goretti et son bourreau, Alessandro Serenelli, qui lui aussi, mourut le 6 mai 1970, à l'âge de 87 ans, après avoir rédigé un testament des plus édifiants», a souligné le père François Lebec. Notons que lors du centenaire de la mort de Maria Goretti, célébré en 2002, le Pape Jean-Paul II avait adressé un message spécial à l'évêque d'Albano, en soulignant l'actualité de cette martyre de la pureté.

Pascal BIOZI KIMINOU

Cette semaine au Vatican

Les médias du Vatican se laïcisent et se féminisent

La semaine qui s'est terminée a été celle des catastrophes et des morts. Le Pape ne pouvait pas ne pas exprimer sa proximité aux populations touchées. Après l'attaque de Nice, en France, ayant coûté la vie à 84 personnes et causé de nombreux blessés, jeudi soir, 14 juillet, le porte-parole du Saint-Siège, le père Federico Lombardi, a fait savoir que le Pape avait suivi heure par heure le développement de la situation. De sorte qu'au matin du vendredi, il a adressé un tweet doublé d'un télégramme de condoléances, dans lesquels il a dit prier pour les victimes et pour «la conversion de cœur» des coupables de violences.



Le Pape François au milieu de Paloma Garcia Ovejero et Greg Burke (à droite).

Un jour auparavant, le mercredi, le Saint-Père avait également pris sa plume pour partager le deuil de l'Etat et de l'Eglise qui est en Italie, après une collision spectaculaire de deux trains dans la région des Pouilles (sud) ayant fait 23 morts et de nombreux blessés. Le Pape a dit sa proximité spirituelle aux familles des victimes, prié pour leur âme et imparti ses bénédictions sur elles et sur les personnes employées à secourir les survivants.

Dans le courant de la semaine passée, le Vatican a fait savoir que Mgr Miguel Ángel Ayuso Guixot, secrétaire du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, accompagné du nonce apostolique en Egypte, Mgr Bruno Musarò, a rencontré mercredi matin au Caire, plusieurs représentants de la puissante université sunnite Al Azhar. A commencer par le directeur du centre pour le dialogue de cette institution considérée comme la plus haute autorité de l'islam sunnite. «Après avoir présenté les meilleurs vœux et salutations du Saint-Père», Mgr Ayuso «a discuté des termes et des modalités d'une prochaine rencontre marquant la reprise du dialogue entre le Conseil pontifical pour le dialogue Interreligieux et l'université d'Al Azhar», a indiqué le Vatican, qui a précisé que cette rencontre avait été souhaitée par le Saint-Père.

Une nouvelle rencontre est prévue au Vatican en octobre-novembre entre de hauts responsables d'Al Azhar et des membres du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux.

La semaine écoulée est aussi celle où le Saint-Siège a annoncé un important changement de garde. Après dix ans de service à ce poste, le père Federico Lombardi, porte-parole du Saint-Siège, jésuite comme le Pape, prend sa «retraite». Ancien directeur de Radio Vatican et du Centre télévisuel CTV, le père Lombardi qui a été de tous les voyages du Pape Benoît XVI qui l'avait appelé à ce poste et du Pape François, un homme respecté et apprécié des journalistes et des communicants, est remplacé par le laïc américain Greg Burke comme directeur du Bureau de presse du Saint-Siège, et avec comme adjointe une autre laïque, espagnole, Paloma Garcia Ovejero.

Suivant la volonté du Pape, qui a engagé d'importantes réformes aussi dans ce secteur, les médias du Saint-Siège seront désormais davantage confiés à des laïcs et à des femmes, tous issus de diverses nationalités pour mieux représenter l'universalité de l'Eglise. Au jour de leur nomination, Greg Burke et Paloma Garcia Ovejero ont été reçus en privé par le pape François, à la Maison Sainte-Marthe, au Vatican.

C'est le préfet du Secrétariat pour la communication, Mgr Dario Edoardo Viganò qui avait annoncé à la presse ces changements. «Le père Lombardi laisse comme style la vision ecclésiale des événements, en prenant en compte les différentes sensibilités et la complexité de l'Eglise», a dit Mgr Viganò.

Les nouveaux nommés prendront leur fonction le 1^{er} août prochain. A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Correspondant au Vatican)

Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar

Luanda abrite la 17^{ème} assemblée plénière

Il se tient du 18 au 24 juillet 2016, à Luanda en Angola, la 17^{ème} assemblée plénière du Sream (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar). La C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) y est représentée par Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, vice-président de la C.e.c et l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c. Dans la délégation, il y a aussi Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, premier vice-président du Sream et l'abbé Mesmin-Prospér Massengo, secrétaire général de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique Centrale).

Priions pour que cette rencontre panafricaine porte des fruits abondants et durables pour le bien de l'Eglise famille de Dieu qui est en Afrique.

Abbé Brice Armand IBOMBO

pourtant ce qu'il décrit correspond à une expérience fondamentale d'Israël. En effet malgré leurs péchés, il apparaît que Dieu fait preuve de patience envers les hommes. Israël a acquis la certitude que la menace du déluge a disparu: Dieu a donné l'assurance que le chaos primitif ne reviendrait plus sur la terre. Ici quelque chose de plus est affirmé sur le pouvoir d'intercession de certains hommes justes. Dix justes auraient suffi pour sauver Sodome, malgré le péché des habitants de la ville dans leur immense majorité. On sait que la ville périt parce qu'elle ne compta pas dix justes. La tradition juive a toujours accordé beaucoup de place à ce pouvoir d'intercession. La légende du dernier des justes raconte que le monde n'est sauvé qu'à cause de la présence cachée d'un juste. Pour finir, donnons la parole à saint Jean Chrysologue: «Aujourd'hui encore, par la grâce de Dieu, il ne manque pas d'hommes justes, capables d'apaiser le Tout-Puissant, comme le fit autrefois le patriarche. Si, en effet, nous nous regardons nous-mêmes, si nous considérons notre stérile insouciance, nous reconnaissons à quel point la vertu est rare; cependant, à cause des hommes justes qui nous entourent, Dieu manifeste sa patience à notre égard (...) Oui, aujourd'hui encore, grâce à l'ineffable amour de Dieu pour les hommes, la piété n'est pas éteinte et l'on peut trouver, au cœur même des villes, beaucoup de justes cachés, capables de fléchir Dieu. Il en est d'autres dans les montagnes et dans les grottes. Par rapport à l'ensemble des hommes, ils ne sont qu'un petit nombre, mais leur vertu jette un voile sur la perversité des autres. Car immense est la bonté du Tout-Puissant et souvent, à cause de quelques justes, il accorde le salut à la multitude». Priions et intercédons pour notre monde, notre pays pour que nous vivions à jamais en paix, unis et portés vers la réalisation du Royaume de Dieu.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

XVII^{ème} dimanche du temps ordinaire-C-

Apprends-nous à prier Seigneur

Textes: Gn 18, 20-32; Ps 137 (138); Col 2, 12-14; Lc 11, 1-13

Dimanche dernier, l'évangéliste Luc, pour notre méditation, nous présentait la figure de Marie, celle qui est restée aux pieds de Jésus pour écouter et se nourrir sa parole pendant que sa sœur Marthe se préoccupait, bien sûr, pour des questions matérielles pour accueillir l'hôte de marque qui est arrivé chez eux. La réaction de Jésus face aux soucis de Marthe que nous fêtons, vendredi 29 juillet prochain, donne justement du relief à la vraie vie du disciple qui doit d'abord écouter le Maître, mais écouter pour servir les autres. Ce texte nous montrait aussi l'importance d'une halte, d'un temps de silence dans nos vies mouvementées avec des agendas bien chargés entre les engagements professionnels, réunions de tout genre, assistance multiforme et quelques moments de loisirs. Tout cela porté dans un monde de bruits: bruits des politiciens qui ne savent plus convaincre leurs concitoyens par des discours raisonnables et véridiques et qui multiplient des paroles oiseuses pour se dédouaner de leur obligation de rendre compte de la gestion de la chose publique; bruits de ceux qui réclament leur droit à la vie et que l'on voudrait apaiser par des bruits tonitruants de musiques diurnes et nocturnes qui réduisent la capacité de concentration et de réflexion, réveillent la

partie sensuelle des âmes et, par ce fait, augmentent la violence et la criminalité dans nos villes; bruits de nos voitures déclassées en Europe et récupérées, embouteillées sous les vociférations obscènes des conducteurs qui ont perdu le sens de la retenue dans un contexte socio-politique incertain. Cette pause permettra de relire nos vies et surtout de vérifier toujours l'intention réelle qui anime et porte nos actions, sur la finalité de toute notre vie qui est celle de louer, servir et adorer Dieu. Pas pour autre chose. Notre vie n'est pas simplement livrée à la spontanéité de nos tempéraments, mais qu'elle est vécue comme une réponse à l'appel du Seigneur. Ce dimanche, nous continuons à méditer avec le même évangéliste qui nous demande de contempler Jésus en prière. Pour commencer cette contemplation, deux questions peuvent nous habiter: pourquoi se met-il en prière puisqu'il est lui-même Dieu? Et que peut être le contenu de sa prière? Deux réponses en regardant un peu plus de près ces textes. Voir Jésus en prière, disais-je, ainsi donne envie de prier; et la demande que lui fait ce jour-là, l'un de ses disciples, beaucoup d'autres sans doute auraient aimé la lui adresser: «Apprends-nous à prier, à prier

comme tu pries!» Et ce que le disciple veut apprendre de Jésus, c'est une nouvelle manière de prier qui devienne la caractéristique de sa communauté: «Apprends-nous à prier comme Jean le Baptiste l'a appris à ses disciples». La prière enseignée par Jésus deviendra donc un signe de ralliement pour tous les siens et le premier bien qu'ils auront à partager. «Quand vous prierez, dites: Père!» C'est essentiel aux yeux de Jésus, et lui-même parlait à Dieu en l'appelant: «Abba», un mot intraduisible, dont le sens est à mi-chemin entre Père et Père bien-aimé. C'est donc par là qu'il faut commencer: dire «Père» à notre Créateur. Dire «Père» à Celui qui est maître de l'espace et du temps et qui mène l'histoire du monde comme la destinée de tout homme. Dire «Père», en mettant dans ce nom plus de confiance, plus d'assurance, plus de tendresse qu'aucun père d'ici-bas n'a jamais pu le mériter. Dire «Père» avec la certitude d'être aimés tels que nous sommes, et tels que nous avons été. Quand on y réfléchit, il y a là une audace inouïe de notre part, et, de la part de Dieu, une offre d'amour qui nous dépasse totalement, au point que certains, hommes ou femmes, qui n'ont gardé de leur jeunesse qu'une image paternelle dévaluée, luttent parfois des années, à l'intime d'eux-mêmes, avant de pouvoir dire avec vérité, et avec bonheur, au début de leur prière: «père», «toi qui es Père à la manière de Dieu. Si Dieu est notre Père, nous formons une seule famille.» Abraham, dans la première lecture, nous aide à comprendre mieux ces textes de ce dimanche. Ce texte de la Genèse témoigne de la proximité étonnante entre Dieu et le patriarche Abraham que l'Ancien Testament appelle l'ami de Dieu (Isaïe, XLI 8). Ce marchandage à l'orientale entre deux partenaires ne doit pas être pris à la lettre; et

IN MEMORIAM

Le 14 juillet 2005, s'éteignit à Brazzaville à l'âge de 80 ans, Papa KIMINOU BIOZI Pascal. A l'occasion donc de ce 11^{ème} anniversaire, son fils Pascal BIOZI KIMINOU garde de lui un souvenir inoubliable.

Papa, je ne t'oublierai jamais. De là où tu es, prie pour tous tes enfants, petits-fils, arrières petits-fils et protège nous!



«PIECES EQUIP' AUTO CONGO»
En sigle «P.E.A CONGO»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 F. Cfa
Siège social: 81, rue Kouanga Makosso, zone portuaire, arr. 1 EPL, Pointe-Noire,
République du CONGO
RCCM: 16 B 1049

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 29 Février 2016, reçu au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI, Notaire, titulaire d'un Office de Résidence à Pointe-Noire, le 14 Avril de la même année, il a été constitué une Société commerciale de droit congolais dont les statuts ont été enregistrés à la recette du centre-ville de Pointe-Noire, le 09 Mai 2016, sous les numéros 3428, folio 081/3; numéro 3429, folio 081/4, présentant les caractéristiques suivantes:
Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle «SARLU»;

Dénomination: «PIECES EQUIP' AUTO CONGO», en sigle «P.E.A CONGO»;
Siège social: le siège social est établi à Pointe-Noire, 81, rue Kouanga Makosso, zone portuaire, arr. n° 1 EPL, République du Congo;
Capital social: le capital social est fixé à la somme de: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA, divisé en deux cents (200) parts sociales égales de cinq mille (5.000) Francs CFA chacune, numérotées de Un (1) à Deux cents (200), entièrement souscrites et libérées par l'associé unique;

Objet social: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'Étranger:
- L'importation, la commercialisation, l'entretien et la réparation de véhicules automobiles, d'engins et de poids lourds, ainsi que tous matériels, pièces et accessoires relatifs à cette activité;
- Et pour la réalisation de l'objet social; l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location-gérance de tous fonds de commerce;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;

- Et, plus généralement, toutes opérations, de quelques natures qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement;
Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du **Crédit Mobilier**;

Apports en numéraire: par la déclaration de régularité et de conformité reçue par Maître Florence BESSOVI, le 02 Mai 2016 et enregistrée le 09 Mai de la même année, sous le numéro 3431, folio 081/6, le fondateur atteste que les opérations nécessaires, en vue de constituer la société «P.E.A CONGO» ont été accomplies;

Gérance: Suivant acte de nomination du 29 Février 2016, enregistré à la recette du centre-ville de Pointe-Noire, sous le numéro 3430, folio 081/5, le 09 Mai 2016, la société sera gérée par l'associé unique, Monsieur GAVINO Marc, né le 26 juillet 1965, à Marseille (France), demeurant à Pointe-Noire, titulaire du passeport N°8BC136567, délivré le 16 janvier 2013 et venant à expiration, le 16 janvier 2018, de nationalité Gabonaise, pour une durée de Quatre (4) ans;

Dépôt au Greffe: les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 17 Mai 2016, sous le N° 16 DA 561;

Immatriculation: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la ville de Pointe-Noire, le 17 Mai 2016, sous le N° CG/PNR/16 B 1049.

Pour insertion,
La Notaire

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire, titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», Premier étage, Place marché de la Plaine
Centre-ville, Boîte Postale: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (00242) 06 677 89 61
E-mail: offnotasalom@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

GALA CONSULTING S.A.R.L
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1.000.000 F. CFA
SIEGE SOCIAL: IMMEUBLE NYANGA, CENTRE-VILLE, POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N° CG/PNR/16 B 1099.

I. Constitution:

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du 10 février 2016, reçu en l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres de Pointe-Noire, le 11 avril 2016, sous f°064/16, n°2788, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

- **Forme:** Société à Responsabilité Limitée;
- **Dénomination:** GALA CONSULTING S.A.R.L.;
- **Objet:** La société a pour objet, en République du Congo: Logistique, transport, négoce international.

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation;

- **Siège social:** Le siège social est fixé à POINTE-NOIRE: Immeuble NYANGA, Centre-ville, République du Congo;

- **Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années;

- **Capital:** Le capital social est fixé à la somme de 1.000.000 F. CFA (Un million de Francs CFA). Il est divisé en 100 (CENT) parts de 10.000 F. CFA (dix mille Francs CFA) chacune, entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 100;

II. Déclaration notariée de souscription et de versement:

Aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 10 février 2016 et enregistrée à POINTE-NOIRE, le 11 avril 2016, sous f°064, n°2784, il a été constaté que toutes les parts ont été entièrement souscrites et libérées;

III. Administration:

L'Assemblée Générale Constitutive de la société «GALA CONSULTING S.A.R.L.», tenue à Brazzaville, le 10 février 2016, nomme, en qualité de premier gérant de la société, Monsieur CHAUWIN Philippe Louis Paul, de nationalité française, domicilié à Pointe-Noire, né à Froidestrées (France), le 13 septembre 1952, titulaire d'un Passeport français délivré à Conakry (Guinée), le 21 février 2011, sous le n°11AK04622.

IV. Dépôt légal:

Le dépôt des actes constitutifs de la société a été entrepris, le 16 juin 2016, au Greffe du Tribunal de Commerce de POINTE-NOIRE, par les soins du Notaire soussigné.

V. Formalité-Immatriculation: La société «GALA CONSULTING S.A.R.L.» a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de POINTE-NOIRE, le 16 juin 2016, sous le numéro CG/PNR/16 B 1099.

Pour insertion,

Maître Salomon LOUBOULA

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE
93, Avenue Gallieni, MPILA, Centre-ville (à côté de la société STHIC)
Brazzaville - République du Congo
B.P: 13646/Tél(s):+242.22.611.26.46/06.669.26.76/mail: officenotmouandza@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

CONSTRUCTOR

Société A Responsabilité Limitée
Capital Social: Un Million (1.000.000) Francs Cfa
Siège Social: 58, rue Makoko, Poto-poto
(République Du Congo)

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du quatre juillet deux mil seize, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, 93, Avenue Gallieni, Centre-ville, B.P.: 13646, il a été constitué une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Dénomination sociale: la dénomination de la société est la suivante: CONSTRUCTOR SARLU;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
• Construction de Bâtiments;
• Vente des matériaux de construction;
• Prestation de services dans le domaine du Bâtiment;
• Location de matériaux de construction (support métallique, échafaudage, bétonnière, grue, etc.);
• Importation des matériaux de construction;
• Manutention.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 58, rue Makoko, Arrondissement 3 Poto-Poto;

Durée: La Durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: Le capital social est fixé à un million (1.000.000) de francs Cfa, divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA souscrites et libérées intégralement;

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, est désigné, en qualité de gérant de ladite société:

- Monsieur SIDI SEMEGA, demeurant à Brazzaville, 28, rue Dihéssé, Q.21, Diata, Arrondissement 1 Makélékélé;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 08 juillet 2016, sous le numéro 16 DA 586;

Immatriculation: La société dénommée CONSTRUCTOR est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro R.C.C.M. (CG/BZV/16 B 6552).

Pour avis,
Maître Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI,
NOTAIRE

AO/SG/COG/001/2016

Services Généraux /PNUD Brazzaville



INVITATION A SOUMISSIONNER POUR L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU AO/SG/COG/001/2016

INTRODUCTION A L'INVITATION A SOUMISSIONNER

Date: le 21 juillet 2016

Monsieur/Madame,

Objet: Invitation à soumissionner pour l'achat des fournitures de bureau par le PNUD et les autres agences du système des Nations Unies en République du Congo.

1. Vous êtes invités à soumettre votre meilleure offre (qualité, prix, délais de livraison, conditions de paiement) pour l'achat de fournitures de bureau.

2. Les documents qui suivent vous permettront de préparer votre proposition:

- Annexe I. Instructions aux soumissionnaires
- Annexe II. Instructions spécifiques de l'Appel d'offre
- Annexe III. Conditions Générales applicables aux bons de commande du PNUD
- Annexe IV. Conditions spéciales
- Annexe V. Date butoir et Détail de la demande
- Annexe VI. Spécifications techniques
- Annexe VII. Formulaire de soumission
- Annexe VIII. Tableau des coûts (A compléter, signer, et retourner avec l'offre)
- Annexe IX. Informations complémentaires à fournir
- Annexe X. Formulaire de contrat à long terme.

3. Votre offre comprendra une proposition financière, placée sous pli scellé, et devra nous parvenir à l'adresse suivante:
Par courrier:

Bureau du PNUD/Réception
Angle Avenue Foch/Rue Behagle
B.P.: 465 Brazzaville
Appel d'Offres N° AO/SG/COG/001/2016
République du Congo
Tél: +242 06 660 85 76/ 06 667 75 99 181 57 63
Fax Sat: 31 20 54 07 188
E-mail: registry .cg@undp.org

A noter que les enveloppes scellées devront **ABSOLUMENT** porter les mentions suivantes:

AO/SG/COG/001/2016- Achat de fournitures de bureau par le PNUD et les autres agences du Système des Nations Unies en République du Congo

-NE PAS OUVRIR AVANT LE 06 AOUT 2016- A 15 HEURES 00', HEURE LOCALE DE BRAZZAVILLE (GMT+1)

4. Les demandes de clarification doivent porter la référence de l'appel d'offres, à savoir: AO/SG/COG/00112016

5. Les offres devront parvenir à l'adresse susmentionnée, au plus tard, le 06 août 2016, à 15 heures 00', heure locale de Brazzaville (GMT+1). Le PNUD se réserve le droit de rejeter toute offre incomplète, mal adressée et/ou parvenue après la date de clôture sans qu'il n'ait à s'expliquer de quelque manière que ce soit.

6. L'ouverture des plis aura lieu le 08 août 2016 à 15 heures 00', heure locale de Brazzaville (GMT+1), dans la salle de réunion du PNUD, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent. Seules les personnes ayant soumis une offre sont autorisées à assister à l'ouverture des plis.

7. Cette lettre ne constitue en aucun cas une demande de contracter avec votre entité.

Vous êtes prié(e) d'accuser réception de cette lettre et de nous confirmer votre intention de soumettre ou non une offre.

Sincères salutations.

Mohamed Abchir
entant Resident Adjoint

Vie associative

Un espace associatif des sociologues est né!

Les anciens étudiants du département de sociologie de l'Université Marien Ngouabi, regroupés au sein de l'association dénommée Socio-Solidarité, ont tenu le 12 mars 2016, à Brazzaville, l'assemblée générale constitutive de leur espace associatif. Un cadre ouvert aux anciens étudiants de sociologie, toutes promotions confondues, pour consolider les liens noués pendant leur formation, et surtout impulser une dynamique de solidarité entre eux.

Ces assises tenues sous la direction de Gérard Yongo, se sont essentiellement employées à examiner et à adopter les statuts et règlement intérieur de ladite association. Avec sagacité et vigilance intellectuelle, les membres de Socio-Solidarité ont toiletté et enrichi ces projets de textes. Leurs travaux se sont soldés par la mise en place des instances: un Bureau exécutif et une Commission de contrôle et d'évaluation. Le Bureau exécutif est composé de: Eric Aimé Kouzoulou (président), Célestin Tchibinda (secrétaire général), Brigitte Edzio Bemba (secrétaire aux finances et au matériel), Simon Loukouamadio (secrétaire à la communication) et de Jean Lého (secrétaire aux affaires sociales). Quant à la Commission de contrôle et d'évaluation, elle est formée d'Albert Yembe Kibamba (commissaire) et de Joseph Bivihou (commissaire adjoint).

Dans une société où la couverture universelle maladie pratiquée sous d'autres cieux est inexistante, cette dynamique se veut un appoint important aux efforts de la famille biologique de chacun. D'ailleurs, cette solidarité séculaire caractéristique de la société africaine connaît quelquefois de fêlures, eu égard à la fréquente survenue des conflits intrafamiliaux ou au paupérisme galopant. Avant même qu'elle ne naisse officiellement, Socio-Solidarité a à son actif: l'apport d'une assistance à quelques frères malades et une présence remarquée aux obsèques du Pr. Côme Mankassa, ya Côme comme on l'appelait affectueusement. Et si ces salutaires actions d'assistance mutuelle pouvaient fructueusement coexister avec un esprit objectif de défrichage et de lecture des champs sociétal et sociaux congolais?

Des perspectives d'ouverture vers une société savante
A peine née, Socio-Solidarité



Des membres de Socio-Solidarité.

s'est tout de suite posée la question de ne pas se réduire à un simple «muziki» dont les fonctions, ô combien importantes dans notre société, ne sauraient satisfaire la légitime et évidente soif de comprendre et de tenter d'expliquer la société dans laquelle vivent ses membres. Ainsi, à ses nobles objectifs originels, va s'ajouter une activité intellectuelle pouvant déboucher sur l'édition d'une revue. Tout en restant rigoureusement dans les bornes de fonctionnement d'une association apolitique, Socio-Solidarité, qui compte en son sein des grands clercs

dans différents domaines, ne saurait se dérober au devoir citoyen de proposer une réflexion sur la société, sur la cité. Dans ce nouveau cadre associatif où vont donc se déployer des actions de solidarité et des réflexions citoyennes sur notre vivre-ensemble, tout ancien étudiant du département de sociologie de l'Université Marien Ngouabi croyant aux vertus de l'entraide et du partage intellectuel, est le bienvenu, en appelant M. Célestin Tchibinda au 04.463.76.06.

Dany NKODIA

C.n.l.s (Conseil national de lutte contre le sida)

Cinq unités de dépistage mobile du V.i.h offert au C.n.l.s

Le Purac (Projet d'urgence et d'appui aux communautés), représenté par son coordonnateur, Marie-Alphonse Itoua, a fait un don de cinq unités de dépistage mobile du V.i.h, au C.n.l.s. Acquisées sur Fonds P.p.t.e (Pays pauvres très endettés), ces cinq unités, montées par la société Unit Export Limited, permettront au C.n.l.s d'élargir ses campagnes de dépistage, dans tous les départements du Congo. La cérémonie de remise du don a eu lieu vendredi 1er juillet 2016, à l'explanade de la préfecture de Brazzaville, en présence de Marie Franck Purhucence, secrétaire exécutif du C.n.l.s, et de Michel Moumbélé, représentant la société Unit Export Limited, ainsi que des nombreux invités.

L'acquisition de ces cinq véhicules destinés aux structures sanitaires et associatives auront la charge de fournir l'offre de dépistage du V.i.h. Cette offre de la société Unit Export Limited répond aux spécifications techniques contenues dans l'accord du marché n°001 F/mefbpb-Cabl/cgfppte/Purac-Ucep-Spm/15 du 26 octobre 2015. Coût global de ces cinq unités de dépistage mobile du V.i.h: 376.184.500 F.Cfa.



Une vue du don.

Pendant six ans le Sep/C.n.l.s a bénéficié des fonds P.p.t.e de diverses subventions destinées à l'acquisition des séquenceurs, des réactifs, pour les tests de dépistage du V.i.h, des manuels scolaires sur le V.i.h/sida, et la construction des bâtiments administratifs. Marie Franck Purhucence, remerciant le coordonnateur du Purac et son équipe pour les six années d'intense activités de travail, a déclaré: «La réception des unités de dépistage mobile V.i.h vise à accroître l'offre de dépistage du V.i.h, dans le cadre de la stratégie mobile ou avancée. Une adresse personnelle destinée aux structures sanitaires et associatives auront la charge de fournir l'offre de dépistage du V.i.h».

Selon les caractéristiques techniques données par le secrétaire exécutif permanent, chaque unité peut dépister, en moyenne, cent cinquante personnes par jour, soit 900 personnes en six jours, et environ 3.600 personnes en un mois. En une année, a-t-elle précisé, chacun de ces cinq véhicules peut examiner 43.200 personnes, et les huit peuvent dépister 345.600 personnes par an. Michel Moumbélé, de son côté, a remercié le Purac pour sa confiance, parce que Uni export est à sa deuxième livraison des Umodev, en République du Congo. «Ce genre de matériel est si important; ce sont des équipements de première qualité qui sont à la pointe de la technologie, en matière de laboratoire de santé. Nous espérons que les utilisateurs en feront bon usage, tout en combattant cette pandémie de lutte contre le sida», a-t-il indiqué. Marie-Alphonse Itoua, s'est dit satisfait de l'arrivée de ces équipements malgré le retard. Il a de même remercié le directeur général des douanes et des droits indirects, qui leur a permis de recevoir ces véhicules hors taxe.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

J'aime lire
La Semaine
Africaine, votre journal

Journée mondiale de développement des compétences des jeunes

«Préparer et conduire les jeunes à l'emploi par le renforcement de leurs compétences»

L'humanité a célébré, le 15 juillet 2016, la journée mondiale de développement des compétences des jeunes. Au Congo, le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), en partenariat avec le Ministère de la jeunesse et de l'instruction civique et la F.p.a (Fondation perspectives d'avenir) ont célébré cette première journée, le vendredi 15 juillet 2016, sous le thème: «Préparer et conduire les jeunes à l'emploi par le renforcement de leurs compétences». La rencontre sur ce thème a eu lieu à l'Hôtel Ledger Plaza, à Brazzaville, sous l'égide de Mme Destinée Ermela Doukaga, Ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, en présence de Mohamed Abchir, représentant-résident adjoint du Pnud au Congo et de M. Guy-Patrick Massoloka, chef du département partenariat et communication de la F.p.a.



De g. à dr.: Mohamed Abchir, Mme Destinée Doukaga et Patrick Massoloka.

Le 11 novembre 2014, l'Assemblée générale des Nations unies instituait le 15 juillet de chaque année comme la journée mondiale de développement des compétences des jeunes. La toute première célébration de cette journée au Congo s'est déroulée dans le contexte nouveau créé par l'appui massif du peuple congolais à la «Marche vers le développement», le programme de société sur la base duquel le Président de la République, M. Denis Sassou-Nguesso, a axé la priorité n°4 sur la nécessité de «conduire les jeunes à l'emploi, par la formation professionnelle et qualifiante».

La reconnaissance de plus en plus des besoins et le potentiel. Cependant, «bien que l'avenir de la société repose sur eux, les jeunes rencontrent trop



Une vue des participants à cette journée.

souvent des obstacles à leur épanouissement personnel. Plus de 73 millions de jeunes sont sans emplois, ce qui fait qu'un jeune a trois fois plus de chances d'être au chômage

qu'un adulte». Face à cette situation, le secrétaire général des Nations unies pense qu'«en offrant aux jeunes

une formation, on leur donne les moyens de contribuer au règlement des nombreux maux qui affligent les sociétés, notamment la pauvreté, l'injustice et les conflits violents. Il n'y a

pas de meilleur investissement que d'aider un jeune à développer ses compétences», a-t-il affirmé. M. Ban Ki-moon a, en



Photo de famille.

outre, rappelé que les dirigeants mondiaux ont promis d'aider les jeunes dans cette voie. Pour M. Guy-Patrick Massoloka, la célébration de la journée mondiale de développement

des compétences des jeunes offre à la F.p.a l'opportunité de réaffirmer son ambition d'œuvrer aux côtés des pouvoirs publics, des partenaires au développement et des organisations de la société civile pour le développement des compétences des jeunes. «L'intérêt que la Fondation porte à leur éducation ainsi qu'à leur formation aussi bien professionnelle que qualifiante n'a pas d'autre objectif que le développement de leurs compétences pour l'emploi. Le développement des compétences des jeunes figure au nombre des six priorités du mandat du chef de l'Etat», a-t-il dit. Faisant sienne cette priorité, la F.p.a invite les différents acteurs de la société congolaise,

La Ministre jeunesse et de l'éducation civique a, pour sa part, souligné qu'en célébrant la journée mondiale de développement des compétences des jeunes, le Congo ne peut rester en marge de ce grand événement. «L'enjeu n'étant pas seulement de préserver nos acquis mais aussi d'innover, de continuer à moderniser notre pays pour lui permettre de réaliser pleinement son potentiel. La voie vers le progrès étant déjà tracée, notre mission constituera à garder résolument le cap et à intensifier nos efforts dans un esprit d'innovation permanente, pour hisser notre pays à un niveau plus élevé dans tous les domaines», a-t-elle déclaré. Par la suite, a-t-elle promis, le Gouvernement se mobilisera pour donner un nouvel élan aux efforts que le Chef de l'Etat consent depuis les années, afin d'ouvrir les portes du progrès économique et social. «L'incidence de la pauvreté reste encore relativement élevée surtout en milieu rural. Le niveau du chômage, du sous-emploi, en particulier chez les jeunes, demeure des défis préoccupants. Le Gouvernement a opté pour se mettre à l'œuvre sans délais, afin de relever ce défi, dans le but de préserver la paix sociale et la cohésion nationale», a-t-elle poursuivi. Ce faisant, Destinée Ermela Doukaga a exhorté les jeunes à prendre conscience des différents dispositifs mis à leurs faveurs et à se tenir prêts pour saisir les opportunités que le Gouvernement met en place, pour apporter des solutions pertinentes à leurs problèmes.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Littérature

Destinée Ermela Doukaga publie «Terre battue» et «Chants de cœur»

«Terre Battue» et «Chants du cœur». Telles sont les deux publications de Destinée Doukaga, actuelle ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, publiées aux Editions Panthéon, à Paris, en France. La présentation de ces ouvrages a eu lieu, vendredi 8 juillet 2016, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, en présence de quelques membres du gouvernement, des universitaires, hommes de lettres, ambassadeurs et un parterre d'invités. La modération était assurée par Luc Aka Evy, qui a estimé que cette année est la plus belle de la littérature congolaise.

«Terre Battue» est une immersion satirique dans la conscience, l'imaginaire, l'émotionnel et le quotidien des sociétés africaines actuelles, communément étranglées par la misère, gangrenées par la corruption, manipulées par des politiciens démagogues. Dans ce roman, composé de six parties, Destinée Doukaga sert à ses lecteurs, un scénario très concis, fortement alimenté par une narration qui, loin de laisser le goût amer d'un simple ouvrage littéraire, ouvre de nombreuses fenêtres et des parenthèses qui font aux lecteurs de formidables effets de digression nécessaires indispensables au cœur du texte. «Terre battue» est une histoire du théâtre de la vie: des bagarres qui éclatent, tantôt, par hasard, tantôt, par jalousie et par colère; des ragots qui se colportent, çà et là; de la misère des couches populaires. Les premières lignes du premier chapitre accueillent le lecteur par un humour. Destinée Doukaga offre, dans le deuxième chapitre, une peinture des mentalités encore sous l'emprise profonde du régionalisme, du tribalisme, du

repli identitaire, etc. Elle décrit, le plus fidèlement possible, une société ou le substantif est un sésame à double facettes qui peut jouer en faveur ou défaveur de son porteur devant les situations décisives de l'avenir. Ce roman présente, en arrière-plan, une société divisée en trois classes économiques: les plus nantis, la classe moyenne et les démunis. «Terre battue» évoque l'époque scolaire qui s'exprime, d'une part, par l'achat des notes, et, d'autre part, par l'achat des notes sexuellement transmissibles. Destinée Doukaga y décrit la triste condition des étudiants de l'Université, souvent, sous logés par leurs collègues. Contrairement aux sociétés où l'économie repose sur les mains des entrepreneurs, au pays en terre Battue, les plus nantis sont les hommes politiques. L'écrivaine évoque l'une des raisons de la claudication de l'économie dans un univers où les politiques et les grands officiers de l'armée sont plus riches que les entrepreneurs, un monde corrompu où certains directeurs des administrations publiques puisent



Destinée Ermela Doukaga (au milieu), pendant la présentation de ses livres.



Les deux livres de l'auteure.

leurs fortunes dans les caisses de l'Etat. Le deuxième ouvrage, intitulé «Chants de cœur», est un recueil de poèmes de 129 pages, composé de 53 poèmes qui plongent les lecteurs dans une grande philosophie existentielle. L'auteur se dévoile aux lecteurs pour dire se part d'altruisme, de chagrin, de compassion, sa

saine colère, sa révolte, ses espérances, sa joie, ses rêves, son idéal de vie. Quatre parties subdivisent son œuvre. Répondant à une préoccupation, la poétesse a fait savoir que le fait d'être membre du gouvernement ne doit pas changer sa perception de la société.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère de la culture et des arts

Prioriser les journalistes et chroniqueurs culturels locaux

Réfléchir sur la manière d'impliquer les journalistes et chroniqueurs culturels dans les activités du Ministère de la culture, et des arts, tel a été l'objet de la rencontre qui a eu lieu, le mercredi 6 juillet 2016, à Brazzaville, entre le ministre de la culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamonni, et les journalistes, chroniqueurs culturels. Le patron du département de la culture entend accompagner les chevaliers de la plume et du micro, afin de valoriser leur profession.

Après les cinéastes, comédiens et écrivains congolais, le tour est revenu aux journalistes, chroniqueurs culturels d'échanger avec le ministre de la culture et des arts. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'impulser une nouvelle dynamique pour l'évolution de ce ministère. Léonidas Carel Mottom Mamonni entend accompagner les journalistes culturels, afin de contribuer à l'épanouissement de son département. «Vous êtes des partenaires directs du Ministère de la culture, nous voulons mettre en place, avec vous, une nouvelle dynamique qui va vous convier, réellement, dans le travail que nous

aurons à faire. Il faut, désormais, qu'on se mette ensemble dans l'idée de dynamisation du Ministère de la culture», a-t-il affirmé. Le ministre de la culture et des arts pense qu'il faut prioriser les journalistes, chroniqueurs culturels nationaux, pour les activités du ministère: «Soyez certains, la priorité nationale se fera là où il faut la priorité nationale, dans le cadre de la revalorisation de cette maison, je compte sur chacun de vous, nous travaillerons, pour faire de nous soit considéré à sa juste valeur». Après cet échange, les journalistes culturels ont apprécié cette initiative et



Les journalistes et chroniqueurs culturels posent avec le ministre de la culture et des arts.

estiment voir cette volonté du gouvernement se concrétiser. Quelques chroniqueurs se sont exprimés: «Quand il y a des grands événements, comme le Festival panafricain de musique, on a tendance à être brimés. Donc, voilà pourquoi, pour réparer cette injustice, nous avons demandé au ministre de la culture de prendre en compte les talents nationaux. Nous sommes satisfaits, parce que le ministre a écouté nos cris d'alarme», a confié un chroniqueur cultu-

rel. «C'est pour la première fois, au Congo, qu'un ministre reçoit, comme ça, des chroniqueurs culturels. On attend de voir, dans les jours à venir, comment il va faire pour arranger tout ce qu'on a fait comme propositions», a ajouté un autre. Conscient des défis qui l'attendent, Léonidas Carel Mottom Mamonni envisage de réorganiser les différentes structures sous tutelle, afin de bien mener ses activités.

Alain Patrick MASSAMBA

Deuil

Jacquito wa Mpungu a rejoint Rapha Boundzeki

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons, avec consternation, le décès, le mercredi 20 juillet 2016, à l'hôpital des armées Pierre Mobongo, à Brazzaville, de l'artiste musicienne Jacquito wa Mpungu (Marie Jacqueline Maziouka, à l'état civil), épouse du célèbre chanteur congolais, Rapha Boundzeki. La chanteuse aurait succombé à une crise gastrique aiguë, suivie d'une hypertension artérielle. Elle était âgée de 60 ans.



Jacquito Wa Mpungu en pleine conversation avec Jean-Claude Gakosso, alors ministre de la culture et des arts.

Ancienne chanteuse de la chorale Ngunga, de la paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Ouenzé (arrondissement 5 de Brazzaville), Jacquito Wa Mpungu a gravé sa voix dans plusieurs chansons de Rapha Boundzeki, qui, lui, a rendu l'âme, le 10 mai 2008, suite à un arrêt cardiaque. D'ailleurs, pour rendre un vibrant hommage à son époux, Jacquito Wa Mpungu avait, il y a quelques années, sorti un album intitulé: «Cœur brisé». Un opus produit par Sagesse 2 Business Production, composé des titres comme: «Lulendo lua ya Boundzeki», «Prophète Rapha», «Bilelo ya Jacquito wa Mpungu» et «Ya Boundzeki wélé». «Brave dame, à peine deux jours, elle et moi-même discussions à mon cabinet de travail. «Tu sapes ton corps, tu sapes ton cœur» une phrase d'elle qui me revient à l'instant. Mes condoléances à sa famille biologique, et pour nous culturels, le souvenir qu'on gardera d'elle: femme vaillante, toujours à l'affût de la créativité, patriote et dynamique», a commenté, sur son compte facebook, le ministre de la culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamonni, après avoir appris la nouvelle de la mort de Jacquito Wa Mpungu.

Jacquito Wa Mpungu laisse six orphelins, dont le dernier est issu de l'union avec Rapha Boundzeki. La veillée mortuaire de la disparue se tient au quartier Massissia, à Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville, précisément sur l'avenue Sébastien Mafouta, n° 153. La Semaine Africaine présente ses condoléances les plus sincères à la famille biologique de la chanteuse.

V.C.Y.

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasai (face au ccf)
Tél : (+242) 053010238 / 053591075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyenda (face à la Mairie)
Tél : (+242) 05301077 / 053501073

www.gxinternational.net Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

Infrastructures sportives

Le Stade omnisports de Madingou a déjà fière allure



La visite du chantier par Jean Michel Mbono «Sorcier», Léon Alfred Opimbat et Célestin Tombé-Kendé.

Au terme de la visite d'évaluation technique des travaux du stade construit dans le cadre de la municipalisation accélérée de la Bouenza, le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, rassure les amoureux du football que cette enceinte sportive sera prête et mise aux standards internationaux, pour un bon déroulement de la finale de la Coupe du Congo, qui s'y disputera devant le président de la République et ses invités de marque.

La date de la finale de la Coupe du Congo de football, le 14 août, approche à pas de géant. La société chinoise Zhengwei technique, à qui ont été confiés les travaux de construction du Stade Omnisports de Madingou, où elle se déroulera, s'active, pour tenir les délais de livraison du chantier, prévue en fin juillet 2016.

Léon Alfred Opimbat s'est rendu, mardi 19 juillet, à Madingou, à la tête d'une forte délégation, composée, entre autres, de Jean-Michel Mbono «Sorcier», président de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), d'Emmanuel Mpio, 2^e vice-président du Comité national olympique et sportif congolais, et de plusieurs cadres du département des sports. Les travaux en cours satisfont, véritablement, même si quelques détails restent à peaufiner.

Jean-Michel Mbono «Sorcier» a trouvé la réponse à ses principales préoccupations, concernant notamment l'emplacement du tableau électronique et des pylônes des projecteurs, situés hors de l'enceinte. «Contrairement au Stade de Ouesso, où le marquoir barre la vue des spectateurs et les pylônes des projecteurs sont implantés à l'intérieur de l'enceinte, comme à Kinkala et Dolisie, et les lignes de

but mal tracés, ces anomalies ont été corrigées», se réjouit-il. Il est rassuré, aussi, «du nombre des vestiaires des équipes, quatre, au total». Avec les autres membres de la délégation, il a, toutefois, formulé des recommandations: le creusage des trous des poteaux de corner oubliés, l'emplacement du tunnel de sortie des équipes et l'équipement des vestiaires et de la salle de contrôle antidopage.

Aspects techniques du Stade de Madingou

Le Stade Omnisports de Madingou est implanté au quartier Nsautou-Meya, entre Madingou-gare et Madingou-Poste, qui l'a vu sortir de terre. Les travaux ont débuté en septembre 2015 et mobilisent 350 personnes (personnel d'encadrement et ouvriers).

Le terrain de football offre une capacité de 7000 places assises et dispose d'une pelouse en matière synthétique, d'une piste d'athlétisme en terre, d'un tableau électronique, un caniveau d'évacuation des eaux, un local technique, un poste transformateur et un groupe électrogène. Quatre pylônes métalliques, pour l'éclairage, surplombent le terrain. Des terrains annexes, pour les sports de main, mais dont les travaux seront achevés après la finale de

la Coupe du Congo.

Outils de construction de la performance sportive

Avec la construction des stades, dans le cadre de la municipalisation accélérée, le président de la République et le gouvernement sont «en train de créer les conditions de la performance sportive», a expliqué le ministre Léon Alfred Opimbat. A quelques jours de la finale de la coupe du Congo, l'évolution des travaux du stade de Madingou l'a conforté. «Pour nous, le programme qui prend en compte les activités sportives va être respecté, et nous pouvons, déjà, vous garantir que le 14, en présence du président de la République, chef de l'Etat, et tous ses invités, nous allons assister à une belle finale, ici», a-t-il promis.

Quant au préfet de la Bouenza, Célestin Tombé-Kendé, il est séduit. Surtout que son département disposera de deux autres stades, bien que de dimensions modestes. L'un sera construit à Nkayi, l'autre, à Mouyondzi. «C'est une municipalisation exceptionnelle», s'est-il réjoui. «Nous nous approprieront ces projets d'infrastructures sportives et veillerons à leur sécurité, car ils sont notre patrimoine commun», a-t-il conclu.

G.M.

Basket-ball

C'est parti! La première journée des play-offs du championnat de basket-ball masculin de Brazzaville a vécu. A l'avantage de l'A.S La Grandeur, Diables-Noirs et Inter Club. C'était, mercredi 20 juillet, au gymnase Maxime Matsima, à Makélékélé. Les résultats enregistrés reflètent la forme des uns et des autres. Mais il est tôt d'en tirer les conclusions. Ce serait trop hâtif. Les résultats: A.S. La Grandeur-Etoile du Congo: 86-72. Diables-Noirs-Avenir du rail: 74-63. Inter Club-Patronage Sainte-Anne: 64-52.

Jean De Dieu Kourissa, député de Poto-Poto

Offrir des vacances enchantées à la jeunesse par le sport

Le samedi 16 juillet 2016, au Stade Saint-Denis, à Mpila, Jean De Dieu Kourissa, député de la première circonscription de Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, a lancé la quatrième édition du tournoi multidisciplinaire dénommé: «Vacances enchantées». En présence, notamment, des anciens footballeurs internationaux, Jonas Bahamboula-Mbamba «Tostao», qui a donné le coup d'envoi du tournoi de football, et Didier Bonazébi «Saviem». En organisant ce tournoi, Jean-De-Dieu Kourissa entend se servir du sport, à la fois, pour booster «l'éveil d'une jeunesse variée et diverse et les organiser pour mesurer et déterminer la poursuite du désir d'unité et de vivre ensemble, malgré notre diversité».

«Les vacances enchantées traquent, par ailleurs, l'occasion d'une émulation des différentes couches de notre jeunesse, au travers des disciplines sportives et jeux divers», a ajouté l'initiateur, l'organisateur et parrain du tournoi,



Jean De Dieu Kourissa s'adressant aux jeunes.

rassuré par la volonté d'adhésion des jeunes à la Nouvelle République, selon lui. Il les a remerciés, cordialement et fraternellement, d'avoir répondu, avec enthousiasme, à son initiative. Le football, le nzango, le tennis

G.M.

Handball à Brazzaville et Kinshasa

Une bonne nouvelle: l'organisation des compétitions entre les deux villes

La Ligue départementale de handball de Brazzaville (République du Congo) et la Ligue de handball de Kinshasa (République Démocratique du Congo) ont signé, dimanche 17 juillet 2016, à Brazzaville, un protocole de coopération dont l'objet est de définir et d'organiser, de façon la plus large, les modalités de coopération en matière de handball.

Les deux ligues sœurs étaient représentées par leurs présidents respectifs: Guy-Patrick Epeny, pour Brazzaville, Herman Ngediko Abonga, pour Kinshasa-Ville province.

Le protocole signé au Gymnase Nicole Oba s'inspire du désir d'entretenir «les liens historiques de solidarité et de coopération existant entre les deux villes les plus rapprochées du monde et le souci de promouvoir la Cospeco, de booster et de développer leur coopération dans le domaine du handball. Convaincu que le sport est un facteur majeur d'épanouissement et de développement harmonieux de l'homme».

Pour l'essentiel, il est précisé que les deux parties se proposent de favoriser les échanges des délégations sportives, des experts, des entraîneurs, des arbitres et des spécialistes des deux villes. De même, elles conviennent d'organiser, «sur la base des intérêts communs», des compétitions «telle que le "Tournoi du Pool-Malébo", dont les conditions financières de participation pour chaque cas spécifique seront définies par



Les présidents des deux ligues s'échangeant le protocole de coopération.

consensus...». Elles doivent aussi contribuer à rehausser le niveau sportif de chaque ligue, à travers des activités de formation et perfectionnement des entraîneurs, arbitres, et officiels techniques, de sponsoring, d'administration sportive et de médecine sportive. Voilà! Les mordus du handball des deux villes sont servis. Ils n'attendent plus que la matérialisation de ce protocole de coopération. Que faut-il penser, par exemple,

du «Tournoi du Pool-Malébo»? Un vieux rossignol. Celui des footballeurs n'a pas survécu. Mais tant mieux pour les handballeurs qui, en cas de succès, trouveront un motif sérieux d'aiguiser leurs curiosités, de faire exploser leur passion et leur joie, et aux clubs, surtout, de chercher à élever leur niveau.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Coupe du Congo

J.S.T, demi-finaliste!

Au moment où nous mettons sous presse, J.S.T a validé son ticket pour les demi-finales, en battant les Diables-Noirs, par 1-0, jeudi 21 juillet, en match retour des quarts de finale. A l'aller: 1-1.

ETUDE Maître Maurice MASSELOT

NOTAIRE

B.P.: 4866, Tél.: (242) 06 667 00 66
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail: masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme sous seing privé en date à Pointe-Noire du 13 octobre 2003 a été constituée la société dénommée: CONGOLAISE D'INDUSTRIE ET DE COMMERCE SARL, aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination: CONGOLAISE D'INDUSTRIE ET DE COMMERCE;
- Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée;
- Capital social: 2.000.000 F. CFA;
- Siège social: A Brazzaville;
- Objet social: La fabrication locale de sachets et emballages;
- Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;
- Enregistrement: À Brazzaville, sous le n° 985, Folio 181/1, en date du 15 octobre 2003;
- Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/2004 B 374 du 14 mai 2004;
- Gérance: Monsieur ANWAR HUSSEIN ATTIE est nommé gérant de la société.

Modifications intervenues:

Suite à une réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire consignée dans le procès-verbal reçu par Maître MASSELOT, Notaire, en date du 19 novembre 2007, enregistré sous le n°5835, folio 216/19 du 10 décembre 2007, les associés ont décidé d'augmenter le capital social et de modifier les statuts.

- Capital social: 50.000.000 F. CFA;
- Siège social: A Pointe-Noire, 62, Boulevard Loango, Centre-ville, Téléphone: (00242) 94 76 88/679 19 19/579 19 19;
- Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le n° 5834, Folio 216/18, en date du 10 décembre 2007;
- Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce n° RCCM CG/PNR/11 B 2191 (Ancien numéro 2004 B 374) du 14 mai 2004;
- Modification des statuts: Les statuts ont fait également l'objet d'une modification pour tenir compte de l'augmentation de capital intervenue;
- Gérance: Monsieur ANWAR HUSSEIN ATTIE est maintenu aux fonctions de gérant de la société.

Pour avis,
Maître Maurice MASSELOT,
NOTAIRE

La LCB Bank met à la disposition de sa clientèle trois packs qui leur permettront de bénéficier d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services.

L'ensemble des packs LCB Bank

PACK ELITE
Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte VISA GREEN
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Mises à dispositions sur place
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 8500 FCFA seulement

Produits du PACK

PACK FONCTIONNAIRE

Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte « Visa First »
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 6000 FCFA seulement

Pack SALARIÉ PRIVÉ

Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte VISA FIRST
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 6500 FCFA seulement

Produits du PACK



Av. Amilcar cabral-Brazzaville
Tél. : (242) 22 281 09 55 / 56 / 78
Fax : (242) 22 281 09 77
Web : www.lcb-bank.com _ B.P : 2889

OFIS
SECURITY SYSTEMS



La haute sécurité
contre le
cambrìolage



OFIS, votre expert en Alarme anti-intrusion

Protégez vos biens et sécurisez votre activité !

Pointe-Noire :
319, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville :
105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: (+242) 01 600 0000

REMERCIEMENTS

Jean Michel Malonga et tous les enfants Malonga Marie Michel remercient, du fond du coeur, tous les parents, collègues, amis et connaissances qui les ont assistés, de près ou de loin, moralement, spirituellement et financièrement, lors du décès de leur père, Papa Marie Michel MALONGA, rappelé à Dieu, le vendredi 1^{er} Juillet 2016, à Brazzaville. L'inhumation a eu lieu, le mercredi 13 juillet 2016, au cimetière «Ma Campagne».



Adieu Papa, nous ne t'oublierons point. Que ton âme repose en paix

ANNONCE LEGALE

L'associé unique de la société à responsabilité limitée unipersonnelle DRY-GALES-SERVICES, en sigle D.S. SARLU, sise au n°34 de l'Avenue PORTELLA, quartier Jeanne VIALE, porte à la connaissance du public, du Procès-verbal de son Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2016, dans lequel il est décidé de la dissolution

de ladite société.

Ledit Procès-verbal a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 12 juillet 2016, sous le numéro 16 DA 269; RCCM Pointe-Noire CG/PNR/08 B 676.

Cabinet d'Avocats GOMES

OFFRES D'EMPLOI

Dans le cadre du lancement futur de ses activités, une importante société de la place dont le siège social est situé à Ouesso, recherche pour sa branche de transport touristique en cours de constitution et qui opérera sur le tronçon: Ouesso/Oyo/Brazzaville/Pointe Noire, des candidats pour les postes dont les profils sont ci-dessous indiqués :

- Trois (3) Chefs d'Agence (Pointe-Noire, Brazzaville, Ouesso)

Votre fonction:

En lien direct avec le Responsable d'Exploitation, le Chef d'Agence a pour principales missions de :

- Mettre en application toutes orientations de la direction générale;
- Engager les dépenses de l'agence dans les limites définies par les procédures internes;
- Etablir et superviser les plannings des véhicules, des chauffeurs et autre personnel de l'agence;
- Superviser l'embarquement et débarquement des passagers et des colis;
- Encadrer et motiver tout le personnel affecté dans l'agence;
- Suivre et analyser les données de l'activité de l'agence et faire des suggestions au responsable d'exploitation;
- Suivre les réclamations/suggestions des clients et s'assurer que le personnel y réponde de manière satisfaisante et avec célérité;
- Produire le rapport d'activités hebdomadaire, mensuel et annuel de l'agence;
- Gérer le budget de l'agence (élaboration, exécution et suivi);
- Fixer les objectifs qualitatifs et quantitatifs à tout le personnel affecté dans l'agence;
- Déterminer les besoins en formation pour l'ensemble du personnel de l'agence;
- Superviser les arrêtées journalières de caisse;
- Dresser un état des recettes et des dépenses quotidiennes et les mettre à la disposition du responsable d'exploitation;
- Superviser les dépôts journaliers des recettes à la banque;
- Coordonner la sécurité des biens et du personnel de son agence et signaler les besoins en maintenance au responsable d'exploitation au responsable logistique et maintenance;
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

Votre profil:

- Bac+2 (BTS, DUT, ...) en transport et logistique/gestion commerciale ou en comptabilité, avec une expérience professionnelle d'un an minimum;- Age maximum admis: 30 ans; - Excellente capacité de communication; - Langues: français parlé (niveau) – Lingala ou Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout.

- Un (1) Chef d'Agence (Oyo)

Votre fonction:

En lien direct avec Responsable d'Exploitation, le Chef d'Agence a pour principales missions:

- En tant que Chef d'Agence de:

- Mettre en application toutes orientations de la direction générale;
- Engager les dépenses de l'agence dans les limites définies par les procédures internes;
- Etablir et superviser les plannings des véhicules, des chauffeurs et autre personnel de l'agence;
- Superviser l'embarquement et débarquement des passagers et des colis;
- Encadrer et motiver tout le personnel affecté dans l'agence;
- Suivre et analyser les données de l'activité de l'agence et faire des suggestions au responsable d'exploitation;
- Suivre les réclamations/suggestions des clients et s'assurer que le personnel y réponde de manière satisfaisante et avec célérité;
- Produire le rapport d'activités hebdomadaire, mensuel et annuel de l'agence;
- Gérer le budget de l'agence (élaboration, exécution et suivi);
- Fixer les objectifs qualitatifs et quantitatifs à tout le personnel affecté dans l'agence;
- Déterminer les besoins en formation pour l'ensemble du personnel de l'agence;
- Superviser les arrêtées journalières de caisse;
- Dresser un état des recettes et des dépenses quotidiennes et les mettre à la disposition du responsable d'exploitation;
- Superviser les dépôts journaliers des recettes à la banque;
- Coordonner la sécurité des biens et du personnel de son agence et signaler les besoins en maintenance au responsable d'exploitation au responsable logistique et maintenance;
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

- En tant que chargé de logistique de:

- Gérer les cases de passage des employés rattachées à son agence;
- Initier l'approvisionnement des fournitures de bureau;
- Initier le règlement des factures des prestataires (SNE, SNDE...);
- Superviser l'entretien de l'agence;
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

Votre profil:

- Bac+2 en transport et logistique/gestion commerciale ou en comptabilité, avec une expérience professionnelle d'un an minimum;- Age maximum admis: 30 ans; - Excellente capacité de communication; - Langues : français parlé (niveau) – Lingala ou Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout.

*** Dix (10) Hôtesse (Pointe-Noire, Brazzaville, Ouesso)**

Votre fonction:

En lien direct avec le Chef d'Agence, l'Hôtesse a pour principales missions :

- En Agence de:

- Recevoir, renseigner, orienter et accompagner les clients ou visiteurs vers l'interlocuteur, le service ou le lieu demandé;
- Gérer les appels entrants et sortants;
- Gérer de façon optimale les fournitures de bureau mises à sa disposition;
- Gérer le tableau d'affichage d'informations : Actualiser l'affichage, les informations, les plaquettes publicitaires;
- Suivre les mouvements des bus en direction de sa localité (agence) et remonter systématiquement toute difficulté;
- Assister les clients dans le traitement et la résolution de leur demande en agence;
- Recevoir et de transmettre au Chef d'Agence toutes les réclamations des clients pour leurs résolutions;
- Enregistrer les réservations et les communiquer au guichetier;
- Contrôler l'accès et la circulation des visiteurs au sein de l'agence;
- Communiquer le planning des voyages aux chauffeurs et autre personnel;
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

- A bord d'un bus de:

- Orienter les passagers lors de l'embarquement et du débarquement;
- Assurer le service de collations à bord;
- Informer les

passagers (les services disponibles à bord, les mesures de sécurité, toute autre information utile...);
- Gérer la pharmacie de secours se trouvant à bord;
- Assister tous les passagers dont la locomotion est réduite ou les parents voyageant avec les enfants;
- Donner régulièrement la position du bus au standard de la prochaine destination;
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

Votre profil:

- BEPC ou BET en comptabilité, avec une expérience professionnelle d'un an minimum;- Age maximum admis : 25 ans;- Maîtrise de l'outil informatique (logiciels de bureautique); - Excellente capacité de communication; - Langues: français parlé (niveau) – Lingala ou Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout.

*** Une (01) Hôtesse (Oyo)**

Votre fonction:

En lien direct avec le Chef d'Agence, l'Hôtesse a pour principales missions :

- En Agence de:

- Recevoir, renseigner, orienter et accompagner les clients ou visiteurs vers l'interlocuteur, le service ou le lieu demandé;
- Gérer les appels entrants et sortants;
- Gérer le courrier entrant et sortant;
- Gérer de façon optimale les fournitures de bureau mises à sa disposition;
- Gérer le tableau d'affichage d'informations : Actualiser l'affichage, les informations, les plaquettes publicitaires;
- Suivre les mouvements des bus en direction de sa localité (agence) et remonter systématiquement toute difficulté;
- Assister les clients dans le traitement et la résolution de leur demande en agence;
- Recevoir et de transmettre au Chef d'Agence toutes les réclamations des clients pour leur résolutions;
- Enregistrer les réservations et les communiquer au guichetier;
- Contrôler l'accès et la circulation des visiteurs au sein de l'agence;
- Communiquer le planning des voyages aux chauffeurs et autre personnel;
- Vendre les billets;
- Encaisser les frais d'expédition des colis ou courriers;
- Exécuter les demandes de décaissement autorisées par le Chef d'Agence, conformément à la procédure interne;
- Procéder aux arrêtés de caisse;
- Expédier à J+24 la journée comptable de la veille au Département Comptabilité (siège), après validation des pièces par le Chef d'Agence;
- Préparer avec l'assistance du Chef d'Agence les versements des recettes à la banque;
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

- Le cas échéant à bord d'un bus de:

- Orienter les passagers lors de l'embarquement et du débarquement;
- Gérer les embarquements et débarquements des passagers;
- Assurer le service de collation à bord;
- Informer les passagers (les services disponibles à bord, les mesures de sécurité, toute autre information utile...);
- Gérer la pharmacie de secours se trouvant à bord;
- Assister tous les passagers dont la locomotion est réduite ou les parents voyageant avec les enfants;
- Donner régulièrement la position du bus au standard de la prochaine destination;
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

Votre profil:

- Bac en comptabilité, gestion commerciale, assistantat de direction, avec une expérience professionnelle d'un an minimum;- Age maximum admis : 25 ans;- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique); - Excellente capacité de communication; - Langues : français parlé (niveau) – Lingala ou Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout.

- Trois (03) Logisticiens (Pointe-Noire, Brazzaville, Ouesso)

Votre fonction:

En lien direct avec le Chef d'Agence, le Logisticien a pour principales missions:

- Gérer les cases de passage des employés rattachées à son agence;
- Superviser l'entretien de toute l'agence;
- Superviser le nettoyage des véhicules dès leur arrivée à l'agence et définir l'ordre de nettoyage des véhicules;
- Superviser tous les travaux de maintenance de l'agence;
- Superviser les assistants logisticiens en charge du nettoyage de véhicule et de l'entretien de l'agence;
- Contrôler l'embarquement et le débarquement des bagages des passagers;
- De concert avec les agents de sécurité, veiller à la sécurisation du matériel et des personnes sur le site de l'agence;
- Recueillir les réclamations des passagers et les orienter vers le service indiqué;
- Superviser l'activité du personnel outdoor (bagagistes, laveurs, agents de sécurité) et rendre compte au chef d'agence;
- Gérer le parking des véhicules sur le site de l'agence ainsi que lors des arrivées et des départs en collaboration avec les chauffeurs;
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

Votre profil:

- BEPC ou BET, avec une expérience professionnelle d'un an minimum;- Age maximum admis: 30 ans; - Excellente capacité de communication; - Langues : français parlé (niveau) – Lingala ou Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout.

- Six (06) Assistants Logisticiens (Pointe-Noire, Brazzaville, Ouesso)

Votre fonction:

En lien direct avec le Chef de Camp/Logisticien, l'Assistant Chef de Camp/ Logisticien a pour principales missions:

- Assurer le chargement des colis au départ des bus;
- Assurer le déchargement des colis à l'arrivée des bus;
- Assurer le nettoyage des bus programmés pour le départ du lendemain;
- Assurer l'entretien de l'agence;
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

Votre profil:

- BEPC ou BET, avec ou sans expérience professionnelle;- Age maximum admis: 30 ans; - Excellente capacité de communication; - Langues : français parlé (niveau) – Lingala ou Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout.

- Trois (03) Responsable Fret (Pointe-Noire, Brazzaville, Ouesso)

Votre fonction:

En lien direct avec le Chef d'Agence, le Responsable Fret a pour principales missions :

- Etablir et transmettre à la caissière le devis pour encaissement de fonds, avant réception de colis ou courriers à expédier;
- Livrer aux destinataires les colis ou courriers reçus des autres agences;
- Préparer le départ des colis et courriers sortants;
- Réceptionner les colis et courriers entrants;
- Relancer les destinataires dont les colis ou courriers ne sont pas toujours retirés;
- Faire un rapport hebdomadaire au Chef d'Agence sur tous colis ou courriers non retirés, avec précision sur leur ancienneté;
- Enregistrer les colis et courriers et recueillir toutes les informations et caractéristiques d'identification;
- Fixer le prix des colis et courriers sur la base de la grille tarifaire établie;
- Assurer la sécurité des courriers et colis confiés par les clients ainsi que leur acheminement par les chauffeurs dans les meilleurs délais;
- Accuser réception des colis reçus et établir des bons de livraison;
- Etablir le bordereau de transport des colis/courrier à expédier;
- Faire des suggestions au chef d'agence au sujet de développement de l'activité;
- Dresser l'état des recettes journalières et les communiquer au chef d'agence ainsi qu'au service financier;
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

Votre profil:

- Bac en comptabilité, gestion commerciale, avec une expérience professionnelle d'un an minimum;- Age maximum admis: 30 ans;- Maîtrise de l'outil informatique (logiciel de bureautique); - Excellente capacité de communication; - Langues : français parlé (niveau) – Lingala ou Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout.

- Un (01) Responsable Fret (Oyo)

Votre fonction:

En lien direct avec le Chef d'Agence, le Responsable Fret a pour principales missions :

- Etablir et transmettre à la caissière le devis pour encaissement de fonds, avant réception de colis ou courriers à expédier;
- Livrer aux destinataires les colis ou courriers reçus des autres agences;
- Préparer le départ des colis et courriers sortants;
- Réceptionner les colis et courriers entrants;
- Relancer les destinataires dont les colis ou courriers ne sont pas toujours retirés;
- Faire un rapport hebdomadaire au Chef d'Agence sur tous colis ou courriers non retirés, avec précision sur leur ancienneté;
- Assurer le chargement des colis au départ des bus;
- Assurer le déchargement des colis à l'arrivée des bus;
- Superviser l'entretien de l'agence;
- Enregistrer les colis et courriers et recueillir toutes les informations et caractéristiques d'identification;
- Fixer le prix des colis et courriers sur la base de la grille tarifaire établie;
- Assurer la sécurité des courriers et colis confiés par les clients ainsi que leur acheminement par les chauffeurs dans les meilleurs délais;
- Accuser réception des colis reçus et établir des bons de livraison;
- Etablir le bordereau de transport des colis/courrier à expédier;
- Faire des suggestions au chef d'agence au sujet de développement de l'activité;
- Dresser l'état des recettes journalières et les communiquer au chef d'agence ainsi qu'au service financier;
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

Votre profil:

- Bac en comptabilité, gestion commerciale, avec une expérience professionnelle d'un an minimum, - Age maximum admis: 30 ans; - Excellente capacité de communication; - Langues : français parlé (niveau) – Lingala & Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout.

- Trois (03) Caissiers (Pointe-Noire, Brazzaville, Ouesso)

Votre fonction:

En lien direct avec le Chef d'Agence, le ou la Caissier (e) a pour principales missions de :

- Vendre les billets;
- Encaisser les frais d'expédition des colis ou courriers;
- Exécuter les demandes de décaissement autorisées par le Chef d'Agence, conformément à la procédure interne;
- Procéder aux arrêtés de caisse;
- Expédier à J+24 la journée comptable de la veille au Département Comptabilité (siège), après validation des pièces par le Chef d'Agence;
- Préparer avec l'assistance du Chef d'Agence les versements des recettes à la banque;
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.
- Dresser un état journalier des ventes et l'adresser au chef d'agence et au responsable financier;
- Traiter de façon optimale les demandes des clients et les orienter en fonction de leur requête;
- Participer à la réalisation des objectifs commerciaux de l'agence en assurant un service de qualité.

Votre profil:

- Bac en comptabilité, gestion commerciale, assistantat de direction, avec une expérience professionnelle d'un an minimum;- Age maximum admis : 30 ans;- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique); - Excellente capacité de communication; - Langues : français parlé (niveau) – Lingala ou Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout.

Dossier de candidature:

Le dossier de candidature doit être envoyé par mail à l'adresse mail suivante : recrutementbrazza@gmail.com et doit comprendre les pièces ci-après. Seules les candidatures qui répondront aux critères seront sélectionnées :

- Une lettre de motivation dans laquelle le lieu d'affectation souhaité ainsi que le poste doivent être clairement indiqués,
- Un CV détaillé avec photo, sur deux pages au plus,
- Un récépissé de l'ONEMO en cours de validité.

Date de clôture de réception des dossiers de candidatures: 05 août 2016.



HUAWEI

SMARTPHONE HUAWEI Y221

- * Technologie 3G : Oui
- * Ecran : 3,5"
- * Dual SIM : Oui
- * Système : Android 4.4
- * Garantie : 1 an



47.500
FCFA HT



BUROTOP IRIS



HUAWEI

TABLETTE HUAWEI 3G T1

- * Ecran : 7 "
- * Epaisseur : 8,5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0



99.000
FCFA HT

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



BUROTOP IRIS



LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000
FCFA HT
Seulement !



**Garantie
3 ans**

- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56